

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHICOUTIMI

**MÉMOIRE DE RECHERCHE
ÉTUDES EN MAÎTRISE RÉGIONALES**

PAR

PATRICE FORTIN

**L'IMPLICATION RÉGIONALE DES MEDIA ÉCRITS
DANS LES GRANDS DÉBATS POLITIQUES CANADIENS**

LE 23 JUIN 1988



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

La présente étude s'inscrit parmi celles qui traitent des média écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean au XXème siècle. Donc la matière brute de notre travail aura une essence qui se voudra régionale. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue. De plus notre mémoire est basé sur quatre grands débats politiques canadiens qui ont touché le Saguenay-Lac Saint-Jean. Évidemment ce sont des événements qui ont aussi secoué le Canada et le reste du Québec. Telle est la dynamique à explorer. Ces débats politiques sont: La conscription de 1917, le plébiscite de 1942, la mort de Pierre Laporte (1970) et le référendum de 1980. Des événements qui suscitent encore d'ailleurs aujourd'hui la controverse. Chacun de ces débats politiques aura un chapitre dans notre thèse. Nous définirons le contexte général de l'époque et plus particulièrement celui qui régnait dans notre région. Chaque chapitre aura une analyse de contenu des journaux locaux qui sera limitée mais pertinente. Car n'oubliions pas qu'une analyse de contenu complète de chacun de ces débats pourrait entraîner à elle seule une thèse de maîtrise. Nous nous servirons de sources imprimées comme: Le Progrès du Saguenay et L'Étoile du Lac pour la période 1917-1918. Ce sera la même chose pour l'époque 1942-1943. Elles seront différentes pour la mort de Pierre Laporte puisque nos sources imprimées seront: L'Étoile du Lac (1970), le Progrès-Dimanche (1970) et Le Soleil (1970). Finalement pour le référendum de 1980 nous utiliserons: L'Étoile du Lac et Le Progrès-Dimanche de 1980.

Des études générales, des articles et des études de propagande complèteront notre analyse. Ces analyses de contenu démontreront que le Saguenay Lac Saint-Jean n'a jamais souffert d'une pénurie d'information politique quelconque. Cette situation n'a pas existé au XXème siècle. Le journal a bien rempli sa mission. Le décodage des messages des média écrits le montre clairement. Le discours analysé respecte généralement la vérité. L'opinique publique n'a pas été trompée. C'est une réalité à ne pas oublier. Les journaux francophones du Saguenay n'ont pas "exagéré" les événements décrits. Avec le recul qui s'impose nous pouvons l'affirmer. Les données quantitatives transformées en variables le prouvent assurément.

Les média écrits du Saguenay ont été continuellement hantés par les conflits politiques qui ont secoué dans ce siècle le Canada et le Québec. Les média écrits du Saguenay Lac Saint-Jean n'ont jamais été des espaces fermés. Le décalage au niveau des grands débats politiques canadiens n'existe pas. La presse écrite régionale n'est pas exempte des consultations publiques qui ont fait la manchette au Québec. Le domaine des mass média écrits ne souffre pas d'une "rupture" avec le reste du pays. La population du Saguenay ne fut pas laissée dans l'ignorance. Notre travail le prouve raisonnablement. Le Saguenay a suivi l'évolution du reste du Québec. La dynamique historique est la même dans les deux cas.

Un exemple, le rôle du clergé a changé fondamentalement. Si on regarde dans les grandes lignes, notre travail, on notera un déclin sensible et visible. En 1942, alors que l'influence de l'Église catholique était à son sommet, le clergé parle de concert avec le conseil central des Syndicats nationaux catholiques du diocèse de Chicoutimi. On ne retrouvera plus une telle manifestation dorénavant. En 1970, évidemment le clergé condamnera durement l'exécution de Pierre Laporte. Il n'est plus aussi puissant que le pouvoir civil cependant. L'autorité du clergé est désormais spirituelle et morale. Son pouvoir s'arrête là. Finalement, en 1980, le clergé refuse tout simplement de prendre position officiellement dans les média écrits. La révolution tranquille a changé bien des choses et cela même à un niveau régional.

Dans le Québec moderne, ce sont les politiciens et les autorités civiles qui accaparent l'attention des média écrits. Ils détiennent le monopole de la parole écrite. Cette situation se reflète au Saguenay. Notre région a été toujours un bastion du fait français en Amérique. Par exemple, lors des débats publiques de 1917 et 1942, les profondes contradictions qui existaient entre le Canada anglais et le Canada français se retrouvent précisément dans la presse du Saguenay. Le meurtre de Pierre Laporte fut condamné par les journaux francophones du Québec. On retrouve cette condamnation unanime dans les média régionaux pendant la crise d'Octobre. Encore une fois, le Saguenay n'est pas en marge du reste du Québec. Les journaux régionaux ont donc eu des positions comparables à celles adoptées par les imprimés de Québec et de Montréal.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a nécessité la collaboration de plusieurs personnes. Aussi, je tiens à les remercier pour l'aide apportée.

Je pense d'abord à M. Paul Pilisi et M. Jean-Guy Genest qui m'ont guidé tout au long de la recherche et de la rédaction et dont j'ai utilisé grandement leur expertise. Je pense aux professeurs M. Gilbert Laroche de l'U.Q.A.C. et à M. Richard Jones de l'Université Laval. Je pense aussi aux personnels de la Bibliothèque de l'U.Q.A.C. et du dépôt régional des archives nationales du Québec à Chicoutimi qui m'ont beaucoup aidé dans mes recherches.

A toutes ces personnes, et à toutes celles que j'oublie, un grand merci.

TABLE DES MATIERES

	pages
RÉSUMÉ	iii
REMERCIEMENTS	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: La première conscription (1917) dans les média écris du Saguenay	19
CHAPITRE II: Le plébiscite de 1942 dans la presse du Saguenay	52
CHAPITRE III: La mort de Pierre Laporte (1970) dans les média écris saguenéens	68
CHAPITRE IV: Le référendum de 1980 dans les média écris du Saguenay	93
CONCLUSION	118
BIBLIOGRAPHIE	125

LISTE DES TABLEAUX

	page
TABLEAUX sur la conscription de 1917	30 à 37 et 42
TABLEAUX sur le plébiscite de 1942	54 à 61 et 65
TABLEAUX sur la mort de Pierre Laporte	77 à 84 et 90
TABLEAUX sur le référendum de 1980	102 à 109 et 115

INTRODUCTION

Notre thèse a pour titre: "L'implication régionale des média écrits dans les grands débats politiques canadiens". Notre mémoire est basé sur quatre grands débats politiques qui ont touché le Saguenay-Lac Saint-Jean. Évidemment, ce sont des événements qui ont aussi touché le Canada et le reste du Québec. Telle est la dynamique à explorer. Notre méthodologie consiste essentiellement à la compilation quantitative de la perception d'éléments par des média régionaux. On pourrait nous reprocher qu'il s'agit d'une technique sommaire plutôt qu'une méthode proprement dite. A cet argument, nous répondrons que les techniques d'analyse sont valables dans la mesure où le chercheur se limite à la stricte perception des événements par les média régionaux écrits. C'est ce que nous faisons justement. Cependant, il nous faut rappeler au lecteur de cette thèse que les média écrits ont toujours influencé une part plus ou moins importante de la population.

Le Saguenay Lac Saint-Jean est situé approximativement à 200 kilomètres de Québec. Il contient près de 300 000 habitants. Son activité économique repose sur l'exploitation de ses trois grandes ressources naturelles qui sont la terre (agriculture et mines), l'eau (électri-

cité et voie maritime) et le bois. Nous ne donnerons pas une définition du milieu régional saguenéen car ce n'est pas l'objet du présent travail. Notre idée est de rassembler en une étude comparative quatre grands épisodes de l'histoire du Québec et de mesurer leurs incidences dans les média écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Nous voulons faire un rapprochement entre des événements-charnières importants dans la presse écrite et donner à notre travail une dimension nouvelle dans un cadre comparatif. Ainsi, nous apporterons un éclairage inédit sur l'évolution de la presse au Saguenay. Notre cadre théorique est constitué en fait d'une technique d'observation du matériel journalistique dont le déploiement sera au service d'une interprétation d'ensemble au niveau des média écrits.

Nous ne parlons pas de crise politique mais de débat ou de consultation publique majeure. Une série de débats populaires a conduit à "la conscription de 1917". Dans ce cas, on pourrait même parler de crise civile à la suite des émeutes de Québec. "La conscription de 1942" offre certainement pas une situation pareille. Tout est resté dans un cadre constitutionnel. "Les événements d'octobre de 1970" ressemblent

au premier cas étudié. Le référendum de 1980 fut une consultation populaire pacifique sans germe d'une révolte quelconque. C'est pour ces raisons que nous prenons le terme "grands débats politiques". Chacun de ces spasmes politiques constituera un chapitre dans notre travail. Chaque chapitre aura une analyse de contenu de journaux locaux qui sera limitée mais pertinente. Nous nous servirons des sources imprimées comme Le Progrès du Saguenay et L'Étoile du Lac pour la période de 1917-18. Ce sera le même procédé pour l'époque 1942-1943.

Notre travail de compilation des récurrences quantitatives des titres de journaux évoque des attitudes politiques. Elles ne sont pas toujours révélatrices de la situation de l'ensemble du Saguenay. Elles peuvent être à la mesure des opinions du journaliste signataire des articles dépouillés ou encore d'un organe de presse en particulier. Les média effectuent plutôt un découpage de la réalité sociale. En tous les cas ce sont les théories contemporaines de l'information et des communications qui le disent. Ce serait faire trop confiance à la représentativité politique des média que de les percevoir comme un reflet parfait de la population à laquelle ils s'adressent.

La récurrence des titres de journaux ne pourrait mesurer que l'opinion des élites de l'époque ou de tel ou tel groupe situé en position dominante de pouvoir au sein d'une organisation de presse. Donc, il n'y aurait pas nécessairement équivalence entre le discours de l'imprimé et ce qu'une population tient pour vérité.

Nos sources écrites pour les mesures de guerre d'Octobre 1970 seront Le Progrès-Dimanche, Le Soleil et L'Étoile du Lac. Finalement, pour le référendum de 1980, nous utiliserons L'Étoile du Lac et Le Progrès-Dimanche. Des études générales, des articles et des études de propagande complèteront notre analyse. L'analyse des média écrits nous montre généralement des aspects inconnus de notre société. Il n'est pas question de refaire l'histoire de ces grandes questions. D'ailleurs, ces histoires ont déjà été faites. Nous allons donc réduire sensiblement l'espace que nous consacrons au contexte général pour mettre l'accent sur ce qui est original dans notre thèse, c'est-à-dire le comportement des média écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean. C'est le défi que nous avons relevé.

Certaines valeurs qui existent dans une société peuvent très bien se refléter dans des commentaires écrits et cela d'une manière

très subtile ou même détournée. Pour faire une telle analyse, on doit se servir de données quantitatives qui se transformeront en variables. Moeurs et normes demeurent des mécanismes de régulation sociale. Les détenteurs du discours peuvent nous révéler des faits apparemment évidents mais qui restaient obscurs. Il s'agit d'identifier un groupe, une catégorie ou une classe sociale par ce procédé. Par exemple, étaient-ce les religieux qui prenaient la parole lors des premiers débats analysés? Après la révolution tranquille, étaient-ce au contraire les politiciens et les autorités civiles qui détenaient le monopole de la parole écrite?

Notre thèse démontrera les profondes contradictions qui existent entre le Canada anglais et le Canada français. On retrouve d'ailleurs ces mêmes contradictions dans la presse écrite au Saguenay. On a parlé de faire un référendum en 1917. Une pareille dynamique s'est répercutee jusqu'à une région comme la nôtre. A un certain niveau, on peut parler de vote ethnique et même de "guerre civile verbale". La conscription de 1942 est la continuation de celle de 1917. Le cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, a pris parti pour la politique de guerre du gouvernement King. Le bas clergé a-t-il adopté la même position au Saguenay-Lac Saint-Jean dans les journaux de l'époque?

La crise d'Octobre est l'aboutissement d'un plus long processus. On parle alors de l'activité "illégale" d'un groupe armé, lequel vise une révolution nationale en vue d'établir l'indépendance. Les origines de ce mouvement remontent aux années soixante. Un groupe terroriste cherche la destabilisation de l'État fédéral. C'est une première. C'est une crise qui grandira, et qui trouvera son apogée dans les mesures de guerre. L'entrée en scène du Parti québécois a joué aussi un rôle. On sait que les perquisitions et les arrestations ont frappé toutes les régions du Québec. Militants syndicaux, groupes populaires, comités de citoyens, mouvements étudiants, associations nationalistes et organisations politiques de gauche furent les principales cibles de la police. Notre région n'a pas été l'exception qui confirme la règle.

Nous analyserons finalement le référendum de 1980 dans la presse régionale. Cette fois-ci le Parti québécois dans le cadre du référendum favorise une évolution constitutionnelle légale. Le débat est majeur et il se résume à deux positions: on est pour ou contre la souveraineté-association. En général, les journaux francophones sont restés neutres "officiellement". La presse anglophone demeurait résolument pour le non. Curieusement notre région a voté massivement pour le oui. C'est d'ail-

leurs l'endroit où le oui a été le plus populaire. Était-ce son éloignement des grands centres qui a été la cause de cette situation? Ou était-ce le petit nombre d'anglophones résidant au Saguenay qui fut le facteur déterminant dans le vote? Ce sont des éléments à prendre en considération.

Dans les quatre périodes qui nous intéressent, nous devrons emprunter un certain nombre d'expressions linguistiques afin de donner un tableau plus juste des époques analysées. Ces emprunts peuvent varier d'un chapitre à l'autre car la dynamique historique change constamment. On ne parle pas "du mur de Berlin" en 1917. On en parle dans les années 60 cependant. De plus, certaines expressions sont significatives seulement si elles sont employées dans un contexte québécois.

Nous n'avons qu'une seule et unique hypothèse. Les média écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean (et cela même s'ils sont éloignés des grands centres) ne sont pas des vases clos. Il n'y a pas eu décalage au niveau des grands débats politiques canadiens. La presse écrite n'est pas exempte des bouleversements qui ont secoué le reste du Québec. Il

n'y a jamais eu de pénurie d'information écrite au Saguenay-Lac Saint-Jean. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on y retrouve les profondes contradictions qui ont bouleversé le Québec et le Canada. On ne peut pas parler au Saguenay de "rupture" avec le reste du pays dans le domaine des mass média écrites. La population du Saguenay ne fut pas laissée hors des grands débats politiques canadiens. Ce sont d'ailleurs les mêmes élites qui demeurent les détenteurs du discours écrit dans les journaux régionaux. Cette situation a duré jusqu'à la révolution tranquille. Ainsi le clergé aura une part importante du discours écrit jusqu'au début des années 60. Ensuite, les autorités civiles (policiers, politiciens, notables, etc.) prendront la relève. Une évolution sensiblement pareille à celle qu'a subie l'ensemble de la société québécoise. Ce facteur tendrait à prouver que le Saguenay n'est qu'une extension d'un ensemble plus global.

Le facteur intéressant, c'est de faire un parallèle entre les conflits qui hantaien le Canada et le Québec d'une part, et notre univers régional, d'autre part. La rumeur populaire assurait que le Saguenay formait un ensemble à part. L'éloignement en était la cause. Plus récemment, Claude Ryan l'a répété après le référendum de 1980. Nous, nous considérons au contraire que ce facteur n'est pas valable au niveau des communications écrites.

On sait que le Saguenay possède une des plus fortes majorités de francophones de tout le Québec, plus de 90%. C'est un facteur à ne jamais oublier. C'est ce qui expliquerait, selon nous, les positions nationalistes des journaux. Donc l'élément culturel compte beaucoup dans notre thèse. Les prises de position des journaux locaux ne différeront pas fondamentalement des écrits dits "nationaux". Il n'existe pas un milieu local, un milieu provincial et un milieu national. A l'inverse, les trois milieux forment un ensemble intimement lié. C'est d'ailleurs là que réside la grande difficulté d'un tel travail. Il faudra diviser et justifier exactement chacune de ses parties.

Le décodage du message écrit peut prendre plusieurs formes. On peut déterminer la quantité de ce message en variables. Dans les analyses de journaux, il faut cependant spécifier si ce sont des éditoriaux, des lettres des lecteurs ou des descriptions d'événements. De plus, il faut indiquer la provenance et l'identité des émetteurs cités.

Ensuite, on passe à la rédaction des catégories. C'est à ce moment que le chercheur doit faire particulièrement attention. En effet,

par exemple, trouvez-vous un synonyme d'incendie découlant d'un acte pré-médité. Donc on doit agir par déduction: combien de fois retrouvera-t-on le mot incendie à la place de sabotage ou de feu criminel? Combien de fois retrouvera-t-on l'inverse de la formulation? C'est une analyse qui se voudra objective (mêmes résultats), systématique (catégories choisies), quantitative (leur fréquence) et dirigée finalement. A ce niveau le quantitatif compte beaucoup. Cependant, n'oublions pas le qualitatif, une phrase comme: "C'est un fil électrique qui a mis le feu", peut être très significative dans un certain contexte, si on recherche la trace d'une rumeur lancée par les journaux.

De plus, on doit noter le nombre d'articles dans le cas qui nous intéresse. Nous compterons la fréquence du mot et non pas le nombre de lignes ou de centimètres qu'il occupera. Certains événements peuvent avoir une place de premier plan dans les journaux régionaux (haut de la 1ère page) et une position assez secondaire, chez les périodiques métropolitains (bas de la 1ère page et même 3 ou 4ième page). Ce fut le cas pour l'incendie de l'hôpital de Chicoutimi. Le grand avantage d'une telle étude demeure le fait qu'il n'y a pas d'éléments linguistiques qui interfèrent entre les rédacteurs du discours (les journalistes et son lecteur (nous)). En effet, il n'y a pas de rédacteur professionnel comme pour un homme politique. De plus, le problème de traduction ne se pose pas non plus.

Pour analyser la rumeur suggérant la participation du F.L.Q. à l'incendie de l'hôpital de Chicoutimi, nous avions établi cinq grandes catégories pour cerner le message: "vocabulaire relevant d'un accident naturel, manifestation d'autorité, représentants des forces de l'ordre, vocabulaire relevant d'une agression collective et finalement manifestation du terrorisme". C'est un type semblable de grille d'analyse qui nous servira dans notre travail final. On trouve aux pages 12 et 13 la forme que prendront ces grilles d'analyse.

TABLEAU I

CATÉGORIES

VOCABULAIRE RELEVANT D'UN ACCIDENT NATUREL

MANIFESTATION D'AUTORITÉ

REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

MANIFESTATION DU TERRORISME

PROGRÈS DU SAGUENAY

- 12 Vocabulaire relevant d'un accident naturel
 8 Manifestation d'autorité
 3 Représentants des forces de l'ordre
 6 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 3 Manifestation du terrorisme
-

LE SOLEIL

- 93 Vocabulaire relevant d'un accident naturel
 23 Manifestation d'autorité
 27 Représentants des forces de l'ordre
 22 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 12 Manifestation du terrorisme
-

FRÉQUENCESTABLEAU IILA PRESSE

- 2 Vocabulaire relevant d'un accident naturel
 1 Manifestation d'autorité
 2 Représentants des forces de l'ordre
 1 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 0 Manifestation du terrorisme
-

LE DEVOIR

- 2 Vocabulaire relevant d'un accident naturel
 0 Manifestation d'autorité
 0 Représentants des forces de l'ordre
 4 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 0 Manifestation du terrorisme

Ce sont ces tableaux qui nous indiqueront la provenance des catégories et leur fréquence. A la lumière d'une telle analyse, nous pouvons affirmer que l'événement analysé occupait une place de choix dans les quotidiens régionaux (Progrès du Saguenay et Le Soleil) et une place moins enviable dans les journaux provinciaux (La Presse et le Devoir). D'ailleurs le nombre des fréquences des catégories l'indique assez clairement. On fait mention dix fois plus de l'événement analysé dans nos productions régionales. C'est une situation au fond parfaitement normale. Un fait marquant à Chicoutimi ne l'est pas nécessairement à Montréal. On trouve dans les cinq pages suivantes les tableaux produits en fonction des catégories choisies.

Mais en général, nous savons que les grandes révolutions se sont faites à partir des grands centres urbains. Nous considérons que les changements sociaux et politiques peuvent suivre le même chemin. Les média écrits ne feraient pas exception à la règle. Le centre communique ses réactions à la périphérie. Ce n'est pas le contraire qui s'est passé au Québec. Par exemple, une action du F.L.Q. à Québec ou à Montréal frappait l'imagination populaire. A ce niveau, la couverture des média importait beaucoup. Comparativement aux grands centres, notre région comptait un pourcentage beaucoup plus élevé de cellules "terroristes".

TABLEAUX IIIVOCABULAIRE RELEVANT D'UN ACCIDENT NATUREL

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Incendies & incendie	56
Feu & feux	18
Sinistre (le)	4
Flammes	10
Élément destructeur	4
Catastrophe	2
Conflagration	4
Débris fumants	1
Départements dévastés	1
Filet de fumée	3
Proportions gigantesques	1
Étincelles	1
Désastre	3
Ruines fumantes	<u>1</u>
TOTAL	109

TABLEAU IVMANIFESTATION D'AUTORITÉ

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Contrôle strict	1
Service d'ordre	1
Laissez-passer	1
Visites suspendues	1
Surveillance	7
Étroite surveillance	1
Arrestation	2
Faction	2
Points stratégiques	1
Personne non autorisée	1
Enquête	4
Recherches	3
Témoins	1
Interroger	1
Garde	1
Contrôle	1
Investigation (s)	3
<hr/>	
TOTAL	32

TABLEAU V**REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE**

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Force constabulaire	5
Régiment du Saguenay	2
Agents de la Sûreté	8
Sûreté municipale	2
Armée	1
Enquêteurs	6
Procureur	4
Investigateur	1
Source officielle	1
Premier ministre	1
Gouvernement	1
TOTAL	32

TABLEAU VIVOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Menaces	6
Suspects	1
Gestapo	1
Mur de Berlin	1
Désordre	1
Mystère	2
Actes de vandalisme	1
Individus	1
Lettres de menaces	1
Théâtre de guerre	1
Vandalismes	2
Instinct de destruction	1
Saccage	1
Main criminelle	4
Intentionnellement	3
Appels anonymes	2
Mettrait le feu	4
TOTAL	33

TABLEAU VIIMANIFESTATION DU TERRORISME

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Quelque chose à voir	1
F.L.Q.	1
Groupe suspecté	1
Incendiaire	6
Cocktail	2
Découverte d'un détonateur	1
Cause	1
Colis	<u>2</u>
TOTAL	15

CHAPITRE 1

**LA PREMIÈRE CONSCRIPTION (1917) DANS
LES MÉDIA ÉCRITS DU SAGUENAY**

En 1910, le premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, présentait un projet de loi visant à créer une marine canadienne qui apporterait sa contribution au renforcement de la flotte impériale britannique. Ce fut le début d'un long débat qui allait déboucher sur des événements dramatiques et cela jusqu'en 1918. Il y a eu à la suite de cette loi un tollé de protestations de part et d'autre. Mais l'affaire n'allait pas en rester là. Selon les nationalistes canadiens-français dirigés par Henri Bourassa, une telle action ne pouvait qu'entraîner tôt ou tard le Canada dans les guerres anglaises. Cette situation servira le conservateur Robert Borden qui, grâce à l'appui des nationalistes français remportera les élections.

Sir Robert Borden remerciera d'ailleurs ses nouveaux alliés. "When the new Conservative government took power, Sir Robert Borden naturally offered places in the cabinet to the Nationalist allies who had been so instrumental in reducing the Liberal majority in Quebec".(1) Donc en 1911, le Canada était dirigé par le conservateur Robert Borden. Le Canada avait une armée de métier de 3 000 hommes et une milice de 35 000

1 - Elizabeth Howard Armstrong, The Crisis of Quebec, 1914-1918, Toronto, McClelland and Stewart, 1937, p.32

volontaires. Cette armée était majoritairement anglophone. En 1912, Borden proposait le don d'une somme de 35 millions de dollars à la marine anglaise.

Au fond, que ce soit un conservateur ou un libéral au pouvoir ne changeait rien à la situation. L'entrée en guerre de la métropole anglaise signifiait un état de belligérance pour ses colonies. Le Canada en faisait partie. Ce n'était donc plus qu'une question de temps. Les Canadiens français n'avaient guère un sentiment profond ni pour l'Angleterre, ni pour la France à cette époque. Ils possédaient cependant de l'amitié pour cette dernière. Pour eux, leurs devoirs étaient plutôt de protéger les minorités françaises des autres provinces. "Ils s'intéressaient aux droits des Franco-canadiens partout au Canada et ils protestaient contre chacune des tentatives faites pour les en priver".(2)

Justement en 1912, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario commençait une lutte pour la défense des droits scolaires

2 - Robert Choquette, Langue et religion Histoire des conflits anglo-français en Ontario, Ottawa, les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.115

de la minorité française de cette province. Ce conflit devait prendre une ampleur inégalée. Il allait diviser profondément la nation à un moment critique. Le débat devait prendre une place considérable sur la scène publique et on créait une commission d'enquête, la commission Merchant. Elle siégea pendant plusieurs mois avant de rendre son rapport au gouvernement ontarien.

L'Association d'éducation franco-ontarienne décida de résister. Une longue bataille juridique devait ainsi commencer. Le malaise causé sera considérable et profond. Les Franco-Ontariens fondèrent même un journal pour se défendre: le premier numéro du Droit parut le 27 mars 1913. Un réseau de presse fut ainsi bientôt créé: L'Action Sociale de Québec, Le Devoir de Montréal, Le Droit d'Ottawa, La Liberté de Winnipeg et Le Patriote de Régina.

A partir de ce moment tout était en place pour que le conflit prenne une envergure nationale dans une conjoncture qu'on peut qualifier de critique. Le Canada lui-même dans une guerre mondiale allait vivre un

conflit intérieur majeur. "Au moment où le Québec entraît dans l'année 1915, son attention et sa sympathie étaient beaucoup plus concentrées sur l'Ontario que sur l'Europe".(3) Le "malaise" allait se répercuter jusqu'au Saguenay. Le 4 août 1914, c'est la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne. Le gouvernement canadien vote un crédit de 50 millions de dollars pour la formation d'une armée canadienne. C'est la renaissance du débat.

Pourtant, au début le consensus était fermement établi. L'effort de guerre semblait aller bien superficiellement. A cet instant la puissance militaire du Canada est quasi inexistante. Par exemple, la marine canadienne demeurait encore à l'état de projet. La puissance militaire canadienne pouvait tout au plus assurer la sécurité intérieure du pays. Elle ne pouvait certes pas affronter un adversaire puissamment armé ou même moyennement. Néanmoins, la presse sera unanime dans son appui au gouvernement d'envoyer un contingent de 20 000 hommes au secours de la mère-patrie. C'était le 6 août 1914. Cependant tout le monde pensait que la guerre durerait peu longtemps.

3 - Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963, T.II, p.65

La campagne de recrutement allait bien: à la fin de juin 1915, 100 000 hommes s'étaient portés volontaires et au terme de la même année, on arrivait au nombre de 217 000. Ce sera la presse anglophone, conservatrice et libérale, qui demandera au gouvernement d'augmenter son effort de guerre par une participation accrue au front. Les organisations de recrutement étaient majoritairement anglaises. Ce seront d'ailleurs, elles, qui exigeront les premières la conscription. Le Québec allait devenir de plus en plus isolé et divisé. "But for Québec the Great War produced only bitterness and division".(4) De plus, le français en Ontario n'arrangeait rien.

L'année 1916 fut néanmoins celle de l'enrôlement. Cependant la contestation grandissait. En effet, le conflit ontarien était à son apogée. La bataille juridique dépassait les frontières de l'Ontario. Le débat fut soulevé devant le Parlement. Tout cela n'allait certes pas aider la cause du recrutement au Québec. Et c'est finalement à partir de décembre 1916 que les chiffres des volontaires vont baisser dramatiquement. Borden ne peut plus maintenir les engagements militaires canadiens sans la participation du Québec.

4 - J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, Broken Promises: A History of Conscription in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1977, p.98

Durant l'hiver 1916-1917, les associations de recrutement ont été pratiquement inutiles. A ce moment, les journaux canadiens-français sont contre l'idée d'intensifier le recrutement. Seule la Presse est pour mais dans la perspective d'éviter la conscription. La participation des élites canadiennes-françaises a été pratiquement inexisteante dans la campagne de recrutement. Le clergé, les hommes publics, le gouvernement provincial et les chefs locaux n'embarquent pas dans le processus. La presse anglophone réclame la fermeture du Devoir. Mais Borden a peur de la réaction du Québec. Il a même peur d'une guerre civile au Québec à la suite de la conscription. Le 29 mai 1917, Borden proposera à la Chambre des communes la conscription. Elle est approuvée le 24 juillet par 162 voix contre 44.

Le Québec allait vivre des jours sombres. Pendant tout l'été 1917, il y avait eu des manifestations hostiles à la conscription. Les soirs du 29 et 30 août, il y eut un tué et quatre policiers blessés. Le 9 août la propriété de Lord Atholstan (Hugh Graham) à Cartierville, dont le Montreal Star soutenait activement la conscription, a été carrément dynamitée. Un certain Élie Lalumière et onze autres citoyens furent arrêtés. Lalumière avoua des complots pour détruire le Star, le Mount Royal Club et pour tuer le premier ministre Borden.

Le lundi de Pâques, le 1er avril 1918, à Québec une émeute éclate. Les résultats seront dramatiques: quatre tués, 40 blessés et soixante-deux arrestations. A partir de ce moment, la ville sera sur un pied de guerre.

Analyse de contenu des journaux locaux

Notre analyse de contenu porte sur les émeutes de Québec. Selon la manière exposée dans l'introduction, nous décoderons le message proposé par les journaux régionaux et le quantifierons en variables. Le premier hebdomadaire analysé sera "Le Progrès du Saguenay". Ce journal est né quand le Saguenay ne possédait qu'une population de 20 000 personnes et une seule ville. Il fut selon les époques hebdomadaire, bi-hebdomadaire et même quotidien. Au moment qui nous intéresse plus particulièrement c'est un hebdomadaire. En 1918, chaque page a cinq colonnes et mesure dix-huit pouces. Il en était à sa 32ième année. Son tirage s'éllevait à 4 550 copies approximativement. Le deuxième hebdomadaire analysé sera: L'Étoile du Lac appelé à cette période Le Colon du Lac Saint-Jean. Ces renseignements proviennent de l'ouvrage sur la presse au Saguenay, de Raoul Lapointe, Histoire de l'Imprimerie au Saguenay (1879-1969).

Dans l'échantillon analysé, il n'y a pas eu d'éditoriaux, ni de lettres au journal qui parlaient de l'événement cité. Les émetteurs analysés furent donc: Le Progrès du Saguenay et Le Colon. Le récepteur fut, dans son immense majorité, l'homme de la rue de la région. Au fond, la grande question que nous posons est la suivante: comment ont été perçues les émeutes de Québec par les médias écrits du Saguenay-Lac Saint-Jean? Comme nous l'avons dit, la grande difficulté d'un tel travail reste la classification des catégories. Donc, nous agirons par déduction. C'est une analyse objective (mêmes résultats), systématique (catégories) et quantitative (leur fréquence) que nous proposons.

Nous avons pris comme échantillon la totalité des documents portant sur les émeutes de Québec. C'est le quantitatif (la fréquence) qui compte surtout dans ce type de travail. Les journaux régionaux n'ont rien fait de véritablement significatif pour envenimer le climat de violence qui existait déjà au Québec.

Il ne faut pas simplement comptabiliser tous les mots sans tenir compte non seulement du contexte particulier où ils sont placés, mais aussi dans leur définition plus large. On doit faire constamment

des emprunts à la linguistique. Notre étude porte sur 13 articles d'information exclusivement. Notre travail couvre une période de deux mois (avril et mai).

Nous avons compté le nombre de fois que revenait le mot et non pas le nombre de lignes ou de centimètres qu'il occupait. On peut dire que l'événement analysé a occupé une place considérable dans les journaux régionaux (toujours au haut de la première page). Le Colon et Le Progrès du Saguenay ont 13 articles qui parlent des émeutes de Québec. Nous avons privilégié les articles portant sur les émeutes de Québec à cause de l'ampleur de la couverture de cet événement dans la presse régionale, et du fait aussi qu'on jugeait la politique du gouvernement fédéral par la même occasion. On trouve dans les huit pages suivantes les tableaux établissant les catégories choisies ainsi que leur fréquence par journal.

TABLEAU I
CATÉGORIES

VOCABULAIRE DÉSAPPROUVANT LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

MANIFESTATION D'AUTORITÉ

REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

ENCOURAGEMENTS A LA VIOLENCE

20 Vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral
 1 Manifestation d'autorité
 4 Représentants des forces de l'ordre
 14 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 0 Encouragements à la violence

L'ÉTOILE DU LAC (LE COLON)

FRÉQUENCES

24 Vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral
 47 Manifestations d'autorité
 57 Représentants des forces de l'ordre
 30 Vocabulaire relevant d'une agression collective
 0 Encouragements à la violence

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

TABLEAU II

TABLEAU III
VOCABULAIRE DÉSAPPROUVANT LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Fausse manoeuvre	3
Application même arbitraire	1
Intempestive	2
Loi adoptée malgré nous	2
Contre nous	2
Griefs	2
Subissons	2
Abus d'autorité	2
Poussés malgré eux	2
Toutes sortes de vexations	2
Provoqués par de sales agents bien payés	2
Leurs sinistres besognes	2
Lutter dignement	2
Irréligion	2
Fanatisme	2
Patriotisme	2
Évitons le désordre	2
Marchons toujours dans le chemin de l'honneur	2
Profané l'exercice du droit de suffrage	2

TABLEAU IIIVOCABULAIRE DÉSAPPROUVANT LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALSUITE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Traitées brisées	2
Institutions ébranlées	2
Procédé ignoble	2
<hr/>	
TOTAL	44

TABLEAU IV
MANIFESTATION D'AUTORITÉ

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Loi	2
Manière forte	2
Loi martiale	18
Suppression	2
Événements	2
L'ordre	2
Loi militaire	2
L'enrôlement	2
L'autorité locale	2
Opérations militaires	2
A la force	2
Contrôle	2
Loi fédérale	2
Force militaire	2
Arrestation	2
Conscrit	2

TABLEAU V
REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Policiers	4
Soldats	4
Gouvernants, Députés et Politiciens	20
Satellites	1
Législateurs	3
Parlement	3
Colonel	1
Premier ministre	2
Ministres	2
Régiment et régiments	4
Chambre	1
Militaire et militaires	4
Milice	2
Gouvernement	2
Troupes	4
Patrouille	4
TOTAL	61

TABLEAU VI
VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Événements	2
Gravité exceptionnelle	1
Regrettable	1
Pour ne pas dire plus	1
Conséquences fâcheuses	1
Race canadienne-française	2
Bien mauvais pas	1
Spectateurs horrifiés	1
Désordres	1
Élément canadien-français	1
Survivance de sa foi	1
Survivance de sa langue	1
Manifestation, manifestants	12
Émeutes, émeutiers, émeutes de Québec	12
Blessés	2
Foule énorme	2
Guerre	2
TOTAL	44

TABLEAU VII
ENCOURAGEMENTS A LA VIOLENCE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Aucun	0
TOTAL	0

Résultats de l'analyse de contenu

La catégorie: "encouragements à la violence" ne recueille aucune fréquence. On ne trouve pas non plus de phrases comme: "Luttons mes frères ou résistons par les armes". Cette situation est particulièrement significative de la conjoncture politique existante au Saguenay-Lac Saint-Jean à cette époque. Évidemment, la presse régionale est contre la politique fédérale. Le nombre de fréquences de la catégorie: "vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral" le montre assez clairement (quarante-quatre au total). On qualifie les derniers événements (les émeutes de Québec): de "fausse manoeuvre" du gouvernement fédéral. La conscription fut "une loi adoptée malgré nous". Les désordres furent "provoqués par de sales agents bien payés". On parle même de "procédé ignoble". Tel est le ton général du discours.

On ne donne aucun encouragement à nulle forme de violence. On la condamne même avec énergie. Les "briseurs de vitres, les assommeurs de soldats et les dévaliseurs de magasins" sont clairement dénoncés dans leur action. Au niveau de l'éloignement, on peut déjà émettre des réserves sérieuses. En effet, à cette époque on note une information écrite "assez objective" qui fait état de foule de 3 000 manifestants et de divers saccages. Le Saguenay-Lac Saint-Jean n'était plus à ce moment un espace clos.

Pour le langage, on peut affirmer que les deux journaux ont un discours assez virulent envers la politique gouvernementale fédérale. Le message est le même: Le gouvernement fédéral se trompe mais il faut éviter la lutte armée. On retrouve des mots comme: subissons, lutter dignement, patriotisme et traités brisés dans cette croisade contre la conscription et la loi martiale à Québec.

C'est un discours relativement cohérent, articulé et pondéré. Le fait intéressant, c'est de voir sa place dans la presse régionale. On le retrouve toujours en première page, rien de moins. On peut donc considérer que cet événement a revêtu un intérêt considérable pour la presse régionale. Les émeutes de Québec ont été décrites comme un deuil national.

Nous avons rédigé cinq catégories pour analyser le message: vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral, manifestation d'autorité, représentants des forces de l'ordre, vocabulaire relevant d'une agression collective et encouragements à la violence. Dans la catégorie: vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral; le mot qui revient le plus souvent c'est fausse manœuvre. On retrouve d'ailleurs tout un vocabulaire qui va avec une telle affirmation:

contre nous, abus d'autorité, profané l'exercice du droit de suffrage, traités brisés, etc. Ces termes pris dans un certain contexte rejettent l'entièvre responsabilité des événements sur le dos du gouvernement fédéral. Les éléments de cette catégorie ont une fréquence de 44. La rubrique "manifestation d'autorité" a une fréquence de 48. L'expression "loi martiale" revient à 18 reprises. Cette catégorie cumule une deuxième place derrière la catégorie appelée "représentants des forces de l'ordre".

On retrouve dans cette division des appellations comme: gouvernants, députés et politiciens, policiers, soldats, militaire et militaires, etc. Ces mots sont des synonymes des forces de l'ordre qu'on devait s'attendre à rencontrer dans une pareille conjoncture. Les agents du pouvoir civil y sont tous compris (même le premier Ministre est cité).

Dans la catégorie "vocabulaire relevant d'une agression collective", on voit tous les mots qui témoignent d'un traumatisme de ce genre. Les termes apparentés à manifestations et émeutes reviennent le plus régulièrement avec une fréquence de douze chacun. Les adjectifs qui vont avec ce type d'événements y passent au complet: gravité exceptionnelle,

regrettables, conséquences fâcheuses, spectateurs horrifiés, désordres, guerre, etc. Les expressions qu'on retrouve ordinairement dans la description d'un pareil drame.

Finalement, la catégorie "encouragements à la violence" ne possède aucune fréquence. Telle est la conclusion qui se dégage de notre étude. Maintenant si on fait une récapitulation générale au niveau de la signification du message analysé, on notera ceci: les média écrits sauguenéens désapprouvaient la politique du gouvernement fédéral mais ils n'étaient pas pour autant en faveur d'une action violente. De plus, ils ont ressenti les émeutes de Québec d'une certaine manière comme une agression collective envers eux.

Si on fait un résumé global au niveau des fréquences on arrive à ces résultats: La catégorie "représentants des forces de l'ordre" a la part la plus importante avec 61. Vient en deuxième place "manifestations d'autorité" avec 48. En troisième position sur un pied d'égalité arrivent ensuite les rubriques "vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral" et "vocabulaire relevant d'une agression collective" avec 44. Finalement "encouragements à la violence" obtient un zéro. Un dernier tableau illustre le classement.

TABLEAU VIII
CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

1. Représentants des forces de l'ordre	61
2. Manifestations d'autorité	48
3. Vocabulaire désapprouvant la politique du gouvernement fédéral	44
3. Vocabulaire relevant d'une agression collective	44
4. Encouragements à la violence	0

CHAPITRE II

**LE PLÉBISCITE DE 1942
DANS LA PRESSE DU SAGUENAY**

Le premier septembre 1939 la Deuxième Guerre Mondiale commence. Le Canada est indirectement en conflit avec l'Allemagne à cause de son appartenance à l'Empire Britannique. Pour financer son effort de guerre le gouvernement fédéral décide de contrôler tous les emprunts. On crée une commission pour remplir cette fonction. C'est le début des hostilités au Canada. Les dépenses militaires ne devaient servir qu'à la défense du Canada. Le premier ministre King le dira. "Il indiqua que la tâche du Canada serait naturellement d'assurer la défense de son propre territoire et de ceux du Labrador et de Terre-Neuve, en donnant une aide économique à l'Angleterre." (1) Malgré tout cela, il y avait déjà une certaine contestation dans les rangs des libéraux à ce sujet. Personne ne voulait la conscription pour le service outre-mer. Le quatre septembre le gouvernement King proclamait la Loi des mesures de guerre. Le consensus était brisé.

En effet, certaines personnes considéraient qu'Ottawa ne pouvait pas faire adopter la Loi sur les mesures de guerre sans recourir à un plébiscite. A ce sujet, il y eut bientôt des pétitions et de nombreuses manifestations. Ce n'est que le neuf septembre que le ministre Ernest Lapointe expliqua les raisons de l'entrée en guerre du Canada.

1 - Mason Wade, Les Canadiens Français de 1760 à nos jours, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963, Tome II, p. 345

Une élection se jouera aussi sur le thème de l'autonomie provinciale. Les politiciens provinciaux et fédéraux sont allés très loin dans l'affrontement verbal à la faveur de cette élection. Par exemple, on compare Duplessis à Hitler (à cause de la guerre éclaire du second). Le fédéral décidera de se mêler à l'affaire, car c'est en fin de compte la politique internationale du gouvernement King qui est remise en jeu dans cette élection. Le gouvernement fédéral se substituera donc en grande partie au parti d'Adélard Godbout. "Adélard Godbout, embarqué dans le même bateau, ne pourra plus, pour son malheur, en sortir et devra servir de mousse au capitaine King-Lapointe." (2) C'est ce qui allait causer la perte de Maurice Duplessis. La possibilité d'une démission massive des libéraux en cas de victoire de Duplessis était perçue comme une catastrophe par la majorité des Québécois. Cela pour une raison: les libéraux provinciaux et fédéraux se présentaient comme le rempart contre la conscription. C'est le facteur déterminant de cette campagne.

Cependant l'homme qui fut le véritable artisan de cette victoire libérale a été Ernest Lapointe. C'est lui qui fit pencher la balance en faveur de son camp. Il aura été le grand stratège et le chef véri-

2 - René Chaloult, Mémoires politiques, Ottawa, Éditions du jour, 1969,

table des libéraux du Québec. Il se proposa comme le mur véritable contre la conscription. La défaite de Maurice Duplessis fut écrasante. Les libéraux s'engagèrent solennellement à démissionner si un seul Canadien français était mobilisé contre son gré en Europe. Après cette élection la position des deux partis est donc complètement inversée. Montréal n'a élu que des libéraux. La presse anglophone a même été sans pitié. La presse anglaise et américaine considérait ce scrutin comme un gain pour les alliés. Le New York Times comparait Duplessis à Mussolini. A lire, on pourrait presque penser que le sort du conflit mondial se jouait au Québec et non pas en Europe.

En 1941, tout le Canada est porté au découragement. Les alliés sont en difficulté. La conscription en vigueur depuis 1940 n'est pas totale et un mouvement d'opinion secouait encore les Canadiens. L'histoire ne se répète pas en général mais elle est prise quelquefois de sérieux bégaiements. Encore une fois ce sont les conservateurs qui ouvrent le débat. "A la tête de ce mouvement d'opinion, on retrouve Arthur Meighen, l'auteur de la loi de la conscription de 1917 et deux fois premier ministre conservateur pendant les années vingt." (3)

3- J.L. Granatstein, "Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription, Revue d'histoire de l'Amérique Française, vol. 27, no 1 (juin 1973), p.73

Lui et ses partisans voulaient, selon leurs mots: "Un effort de guerre total". Les libéraux de Mackenzie King se rappellent encore trop bien ce qui est arrivé lors de la première conscription pour le service outre-mer (division du pays, désordres, émeutes et isolement du Québec). King croyait que son parti était le seul qui pouvait sauvegarder "l'unité canadienne pendant la guerre". King devait se battre sur deux fronts (à l'intérieur dans son propre cabinet et à l'extérieur contre les conservateurs et leur presse). Déjà le ministre de la défense nationale, J.L. Ralston, était favorable à la conscription outre-mer. Certains en reviennent même aux idées de 1917. Sous les diverses pressions, King décidera de tenir un plébiscite. Les ministres québécois étaient d'ailleurs de son côté. La conscription ne serait appliquée que si le recrutement volontaire s'avérait un échec. Il voulait avoir l'avis aussi des électeurs par ce procédé.

Les anticonscriptionnistes, eux, avaient comme voix, la Ligue pour la Défense du Canada ou LPDC. Pour certains d'entre eux, l'idée même d'un plébiscite était la rupture d'un contrat existant entre le Canada français et le Canada anglais. La Ligue utilisa les mêmes moyens que les organisations de pression adverses. Georges Pelletier, directeur du Devoir faisait partie de la Ligue. D'ailleurs ce journal la supporta constamment: "Only Le Devoir was enthusiastically campaigning for a

"Non" vote". (4) Il y avait une section à Chicoutimi, elle se réclamait de Henri Bourassa.

L'action de la Ligue avait ses limites car son budget était très restreint en comparaison avec celui d'Ottawa. De plus, au niveau de la presse nationale, les journaux anglophones n'en parlèrent même pas. Le reste de la presse française (sauf Le Devoir) resta résolument neutre dans ce conflit. Malgré tout, la Ligue aura un succès certain. Les Québécois n'auront jamais été aussi unis sur une question. En avril 1942, selon Gallup, 81 % des gens du Québec s'élevaient contre la conscription. C'est un consensus très fort.

Le lundi soir, 27 avril 1942, les résultats seront les suivants: 63.7 % pour le oui et 36.3 % pour le non. Si on simplifie les positions, on arrive à cette conclusion: le Canada français est pour le non et le Canada anglais est pour le oui. "The plebiscite results, however, demonstrated that the two nations of Canada each had their own-and

4 - J.L. Granatstein, Canada's War. The Politics of the Mackenzie King Government 1939-1945, Toronto, Oxford University Press, 1975, p. 223-224

separate-unity". (5) Les électeurs de Chicoutimi ont voté pour le non à 91 %. C'est d'ailleurs l'une des plus importantes proportions au Québec.

C'est un échec personnel pour King et un désavoue de sa politique étrangère. Néanmoins, le Québec était moins isolé que lors de la première conscription. La blessure fut donc moins profonde. La conscription fut néanmoins retardée à cause de cela. Cette situation ne servira guère les intérêts des libéraux provinciaux.

L'assemblée provinciale est dissoute le 28 juin 1944. Des élections sont annoncées pour le huit août. La campagne sera difficile pour Duplessis. Il fut hué par des manifestants à plusieurs de ses assemblées. A Chicoutimi, le 21 juillet il quitta les lieux sous la protection de la police. Le Devoir n'appuyait pas Duplessis. On peut même dire que dans son ensemble la presse lui restait résolument hostile. Duplessis se disait non séparatiste mais il voulait simplement "être maître chez nous", selon ses mots. Il allait bâtir sa campagne à partir

5 - J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, Broken Promises: A History of Conscription in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1977, p. 171

de cette dernière affirmation. Duplessis rassurait car le Bloc populaire paraissait trop radical à la population canadienne française et le parti libéral de Godbout semblait trop solidaire du gouvernement d'Ottawa. "Duplessis succeeded in making the federal government's policies towards the war and conscription the main issue of the election". (6) On allait le lui rappeler d'ailleurs assez régulièrement, en particulier à Chicoutimi.

Analyse du contenu des journaux locaux

La majorité du non fut dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean écrasante lors du plébiscite du 27 avril 1942 (91 % dans le comté de Chicoutimi et 95.67 % au comté du Lac Saint-Jean). Ce fut une victoire totale pour les partisans du non. Quelle a été la part du oui et du non dans L'Étoile du Lac et Le Progrès du Saguenay. Les deux journaux à cette époque étaient encore des hebdomadaires. Mais ils avaient ensemble un tirage de 7000 copies approximativement. Les deux journaux analysés touchaient de ce fait la majorité de la population saguenéenne. La question que nous allons nous poser est la suivante: La représentation du non

6 - Herbert F. Quinn, The Union Nationale Quebec: Québec Nationalism from Duplessis to Lévesque, Toronto, University of Toronto Press, 1979, p. 111

a-t-elle été nettement plus forte que celle du oui dans les journaux régionaux?

Le journal local est un médium particulièrement important à ce moment. En effet, la télévision n'existe pas et la radio était un luxe dans plusieurs foyers saguenéens. Si le gouvernement fédéral a sous-estimé cette option c'est peut-être ce qui explique ses déboires dans notre région. C'est un élément majeur selon nous qu'il faut prendre en compte dans une analyse d'une campagne politique.

Les deux journaux analysés sont: "Le Progrès du Saguenay" et "L'Étoile du Lac". Même si "L'Étoile du Lac" a gardé sa fonction d'encourager la colonisation par tous les moyens possibles, on peut dire que son contenu est nettement plus élaboré politiquement. Les articles qui parlent de politique cependant se retrouvent, à une exception près, dans "Le Progrès du Saguenay".

"L'Étoile du Lac" est de ce fait un journal largement plus "d'actualité". La couverture de l'événement (le plébiscite de 1942) par

rapport à la première analyse de contenu s'est améliorée grandement. On peut affirmer que c'est une progression intéressante.

Dans l'échantillon choisi on retrouve des éditoriaux, des lettres au journal, des retransmissions de discours et même des articles de propagande. Les deux journaux sont des émetteurs et les récepteurs furent les gens du Saguenay. La grande question est: Qui a eu le meilleur dans le débat?

Au niveau de la méthodologie, nous avons respecté le procédé utilisé antérieurement dans le premier chapitre. Notre échantillon est la totalité des documents portant sur le plébiscite de 1942 et les commentaires jugeant après-coup cette consultation populaire. C'est une analyse dirigée dans le sens que nous tentons de vérifier ou d'infirmer une hypothèse soit: La représentation du non a été beaucoup plus importante dans la presse régionale que celle du oui.

Notre étude porte sur 27 articles 17 dans Le Progrès du Saguenay et 10 dans L'Étoile du Lac. Notre travail porte sur une période de deux mois (avril et mai). Le fond est beaucoup plus gros que lors de la première analyse. En effet, certains articles ont des pages entières et occupent le plus souvent la première page. C'est donc une source majeure sur laquelle il faut compter désormais. On retrouve dans les pages suivantes les tableaux représentant les catégories choisies ainsi que leur fréquence par journal.

TABLEAU I
CATÉGORIES

VOCABULAIRE POUR LE NON

VOCABULAIRE POUR LE OUI

REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

ENCOURAGEMENTS A LA VIOLENCE

74 Vocabulaire pour le non
19 Vocabulaire pour le oui
117 Représentants des forces de l'ordre
0 Vocabulaire relevant d'une agression collective
2 Encouragements à la violence

L'ÉTOILE DU LAC

FRÉQUENCES

100 Vocabulaire pour le non
32 Vocabulaire pour le oui
155 Représentants des forces de l'ordre
0 Vocabulaire relevant d'une agression collective
2 Encouragements à la violence

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

TABLEAU II

TABLEAU III
VOCABULAIRE POUR LE NON

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Votez contre la conscription	10
Répondons non	10
Faisons une croix vis-à-vis du mot "non"	10
Jamais	10
Votez pour la négative	10
Le pays sera divisé en cas de victoire du oui	10
Le contrat ne doit pas être brisé ou violé	10
Des engagements du gouvernement fédéral	10
Nous répondrons: "NON"	10
Il faut répondre non	10
Nous sommes pour le non	10
Ne les écoutons pas	10
Votez - Ne pas craindre de voter NON	10
Votez non	10
Écrire le mot non sur votre bulletin de vote	10
Non	10
Partisans du non	12
La conscription pour outre-mer, nous n'en voulons pas	4
Attendu que...	4
Taxe de sang	2
Nouvel assaut contre la conscription	2

TABLEAU IV
VOCABULAIRE POUR LE OUI

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Oui	51
	—
	51

TABLEAU V
REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Politiciens canadiens (J.E. Grégoire, Roland Angers, Maxime Raymond, Dr Philippe Hamel, Edgar Claveau, Louis-Joseph Lévesque, Laval Moffatt, Dr F.A. Dumas, M. Chaloult, Antonio Talbot, Godbout, Oscar Drouin, Ernest Lapointe, M. King, J.E.A. Dubuc, Cardin, Borden, Meighen)	253
Politiciens étrangers (Roosevelt, Churchill et Hitler)	3
Chambre de commerce	2
Conseils municipaux	2
Syndicats catholiques	4
Parti tory	2
Créditistes	2
Communistes (Tim Burke, son chef)	3
Directeur du <u>Devoir</u> (Georges Pelletier)	1
 TOTAL	 272

TABLEAU VI
VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Aucun	0
TOTAL	0

TABLEAU VII
ENCOURAGEMENTS A LA VIOLENCE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Utiliser la force	4
TOTAL	4

Résultats de l'analyse de contenu

A la lumière de cette enquête, on peut affirmer que la représentation du non dans les journaux régionaux a été à l'image de sa victoire. Un triomphe impressionnant, et cela sans faire appel à la violence. En effet, la catégorie: "encouragements à la violence" ne recueille que 4 mentions. De plus, c'est le camp du non qui accuse le camp du oui de vouloir utiliser cette option en cas de défaite. En aucune manière on ne veut s'attaquer par la force au "déroulement démocratique" du scrutin.

La catégorie "vocabulaire pour le non" obtient un total considérable de 174 fréquences. C'est un fait qui montre bien la conjoncture politique existant dans la presse écrite du Saguenay- Lac Saint-Jean de cette époque. On s'insurge en bloc contre "une possibilité de conscription outre-mer". Les épithètes pluvent littéralement. La Ligue pour la défense du Canada considère qu'il existe un contrat entre le gouvernement fédéral et ses citoyens et que le seul fait de le remettre en question par un plébiscite est tout simplement une action inacceptable. Les conseils municipaux de la région sont tous contre cette consultation. Un éditorialiste (dans un article qu'on retrouve dans Le Progrès du Saguenay et L'Étoile du Lac) écrit: "La conscription pour outre-mer, nous n'en voulons pas". De plus, les orateurs pour le non ont des pages entières de publicité.

La position du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques du diocèse de Chicoutimi renforce ce réquisitoire en faveur du non. Une résolution est adoptée et elle demande à tous les ouvriers du diocèse de voter non au plébiscite. On exhorte aussi les gens à "ne pas craindre de voter non". Un journaliste considère que "c'est la seule réponse qui soit digne à la question".

Quant à la Chambre de commerce de Charlevoix-Ouest, elle demande justice pour les partisans du non. Un peu plus tard, c'est le comité régional de la Ligue pour la défense du Canada qui demande au député fédéral J.E.A. Dubuc pourquoi il a voté en faveur de la loi du plébiscite et il l'encourage à "faire connaître ouvertement et publiquement son attitude sur la question du 27 avril".

Le député provincial de Chicoutimi, Antonio Talbot, est le plus dur envers le gouvernement fédéral. Il répondra "un non catégorique" selon ses propres mots. De plus, il cite abondamment, pendant deux pages entières, Ernest Lapointe et le premier ministre (Mackenzie King) pour appuyer sa position. Après une pareille démonstration, il ne faut donc pas s'étonner de la victoire écrasante du non dans la région.

Quant à la représentation du oui, on doit remarquer que cette catégorie ne recueille que 51 fréquences. Les défenseurs de cette option n'ont jamais fait sentir leur présence dans les journaux régionaux. C'est même le camp du non qui en fait mention dans sa campagne. On peut affirmer que les défenseurs du oui n'ont guère fait sentir leur poids dans les journaux locaux. Leur présence a même été inexistante. Leur défaite dans les média écrits du Saguenay était certaine.

La catégorie: "représentants des forces de l'ordre" récolte la plus grande fréquence soit 272. Voici la raison: le camp du non cite à tout propos les déclarations des politiciens fédéraux au sujet de la non-imposition de la conscription (Lapointe et King plus particulièrement). On se sert de l'ennemi (le fédéral) pour renforcer sa position.

Si on fait état d'autres points de vue, on parle des orateurs qui sont pour le non: les Maxime Raymond, Dr Philippe Hamel, Antonio Talbot et compagnie. On voit que cette catégorie a servi, en majorité, les partisans du non. Le camp du non avait un atout supplémentaire. La catégorie "vocabulaire relevant d'une agression collective" n'obtient aucune fréquence. Ce facteur tendrait à prouver qu'on considère ce scrutin "comme une élection ordinaire". On veut un non fort pour avertir

le gouvernement fédéral, selon les mots de la Ligue pour la défense du Canada, que le Québec ne tolérait pas une autre conscription outre-mer.

Finalement la partie du travail "encouragements à la violence" ne possède que quatre fréquences. Le terme employé est le mot force. C'est, rappelons-le, le camp du non qui accuse son rival de vouloir l'utiliser. On semble résigné à combattre par les voies légales et démocratiques. Si on fait une récapitulation générale au niveau de la signification du message analysé; on notera ceci: le camp du non a occupé complètement la presse régionale (peut-être parce que c'était le seul espace qui lui restait). Le camp du non a joué cette carte magnifiquement. Dans son discours, il n'a jamais été question d'utiliser la violence. Cependant, les média écrits saguenéens n'ont pas ressenti cet événement (le plébiscite) comme une agression collective.

Au niveau des fréquences, on arrive à ces résultats: la catégorie "représentants des forces de l'ordre" obtient le nombre de fréquences le plus élevé soit 272. La deuxième place appartient à "vocabulaire pour le non" avec 174. La troisième place est tenue par la rubrique "vocabulaire pour le oui" avec 51. La quatrième position est la propriété de la catégorie "encouragements à la violence" avec quatre. Finalement "vocabulaire relevant d'une agression collective" a un zéro. Un dernier tableau qui illustre la situation.

TABLEAU VIII
CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

1. Représentants des forces de l'ordre	272
2. Vocabulaire pour le non	174
3. Vocabulaire pour le oui	51
4. Encouragements à la violence	4
5. Vocabulaire relevant d'une agression collective	0

CHAPITRE III

LA MORT DE PIERRE LAPORTE (1970)
DANS LES MÉDIA ÉCRITS SAGUENÉENS

Le F.L.Q. se manifeste officiellement en 1963. Dans un communiqué, il se définit comme un mouvement révolutionnaire qui frappera le colonialisme anglais sous toutes ses formes et son allié naturel américain. Il faut retourner à la Révolution tranquille, pour expliquer ce mouvement. Après seize ans de régime conservateur et nationaliste, Jean Lesage prend le pouvoir au Québec. Des changements surviennent bientôt. "Moins de trois mois après le changement de régime, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) voit le jour". (1) Le R.I.N. veut aussi s'attaquer au colonialisme, cependant, il choisit l'arène politique pour faire triompher ses idées.

Le monde est à l'heure de l'Algérie, de Cuba et du Viêt-nam. En Irlande, l'I.R.A fait parler d'elle et, en Espagne, l'E.T.A marque des points. Le F.L.Q. volera d'abord des explosifs. Une semaine avant les élections fédérales du premier avril, trois bombes sautent. Déjà certains journaux font l'analogie avec l'O.A.S. en Algérie (La Presse en particulier). Le 16 avril 1963, le F.L.Q. lance son premier manifeste, c'est un appel à l'insurrection. Dans la nuit du 20 au 21 avril 1963, le F.L.Q. fait son premier mort (le veilleur de nuit Wilfrid O'Neil). Dans

1 - Louis Fournier, F.L.Q.: Histoire d'un mouvement clandestin, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 17

la nuit du 16 au 17 mai à Westmount, 10 bombes explosent. A la suite de cet incident plusieurs militants du R.I. N. sont arrêtés. Pierre Bourgault et René Levesque condamnent cette action. Cependant à la fin de 1967, tous les premiers militants du F.L.Q. seront éliminés. Ils sont en liberté conditionnelle ou ils ont choisi l'exil.

La violence dite "politique" était un phénomène nouveau à l'époque pour la police et la population canadienne. "Depuis août 1917, date à laquelle la demeure du propriétaire du Montreal Star, fut dynamitée par des gens qui voulaient protester contre la conscription, il n'y avait plus eu d'actes terroristes au Québec". (2) Ce sont des Québécois d'adoption qui ont été les premiers chefs de ces cellules. Le groupe de François Schirm, un immigrant d'origine hongroise, était composé de six personnes dont une était issue du Saguenay-Lac Saint-Jean.

De nouveaux réseaux viendront au monde: l'Armée de libération du Québec (A.L.Q.) et la Cognée. Idéologiquement on s'inspire des révoltes algériennes et cubaines. On se réclame aussi des patriotes de

2 - Gustave Morf, Le terrorisme québécois, Montréal, Éditions de l'homme, 1970, p. 9

1837. A l'été 1963, la violence refait surface. Et l'A.L.Q. commence ses opérations de financement et de réquisitions de matériel (vols de banques et d'armes). D'autres attentats ont lieu bientôt. Mais la police marqua un important point le 9 avril 1964 en neutralisant le noyau de l'A.L.Q.. Le mois de mai allait être encore plus chaud. Lors de la fête de la Reine Victoria (Victoria Day) à Montréal, 85 personnes sont arrêtées (en majorité des indépendantistes du R.I.N.). Juin 1964, un nouveau groupe prend la relève: l'Armée révolutionnaire du Québec. Un raid à l'International Firearms fera deux morts, mais les participants de cette action auront des peines très sévères. Une connexion Alger-Québec apparaît. Le 10 octobre 1964, la Reine Élisabeth II viendra au Québec. Des mesures de police exceptionnelles seront prises et se solderont par le tristement célèbre "samedi de la matraque".

Le 23 septembre, le premier ministre Pearson décide de mesures d'espionnage vis-à-vis du mouvement indépendantiste et du R.I.N. en particulier. On compare ce dernier parti au communisme. Le 15 décembre, La Cognée rend publique la création de comités régionaux. Un comité est situé au Saguenay-Lac Saint-Jean. Notre région semblait être un endroit stratégique que le F.L.Q. voulait investir. On a vu qu'il y avait des membres des premières cellules qui provenaient de la région, cela sans compter les membres "potentiels" et ceux qui sont restés dans l'anonymat. En 1965, une filiation apparaît entre le F.L.Q. et le "Black Liberation

Front". Un complot de dynamitage existait entre eux. L'affaire aura un grand retentissement. De plus, on commencera à toucher aux intérêts américains. C'est le début d'une série d'attentats. Ce sera un été chaud. Notre région sera encore touchée: un vol de 1000 bâtons d'explosifs à la compagnie de papier Price d'Alma.

Le plus spectaculaire restait à venir. Un commando avait la tâche de s'attaquer à une base militaire importante. La Macaza, une base militaire installée dans la forêt des Laurentides près de Mont-Laurier, était l'un des points stratégiques du système de défense de l'Amérique du Nord (N.O.R.A.D.). La tentative avorta, mais le rôle de notre région fut mis encore en valeur: une cellule était du Saguenay. Elle était formée de trois jeunes d'Alma. Un peu plus tard la police réalisera un coup d'éclat en démantelant une cellule du F.L.Q. reliée au réseau de La Cognée. Ce groupe avait des liens "intimes" avec notre région.

A l'automne 1968, on assiste à la création du Parti québécois. Pendant l'été 1969, attentats (certains ne seront jamais éclaircis) et protestations populaires troublient l'atmosphère. Notre région sera touchée par le phénomène: 250 bâtons de dynamite sont trouvés la veille de

l'arrivée du premier ministre Trudeau à Roberval. Le contexte international de l'époque était particulièrement chargé. Ce n'était donc pas un cas unique au monde. En 1969, il se produit une vague d'enlèvements politiques en Amérique du Sud (l'ambassadeur des Etats-Unis à Rio de Janeiro entre autres). On pouvait s'attendre logiquement à des actions de ce type si une crise politique et sociale se manifestait dans un avenir rapproché au Canada. "Les conflits intérieurs violents subissent l'influence de la société internationale". (3)

De plus, il se produit une escalade verbale dangereuse. Le ministre provincial de la justice déclare qu'il existe près de 3000 terroristes au Québec. La G.R.C., dans un rapport, soutient que l'agitation politique est faite à l'étranger (Cuba, l'Algérie et même Moscou). Encore une fois à cette époque, certaines cellules de Montréal ont des contacts étroits avec notre région. Le F.L.Q. était donc très présent dans notre région (l'histoire de ce mouvement le prouve). Si son action a été plus spectaculaire à Montréal, c'est pour des raisons stratégiques et tactiques.

3 - Marc Laurendeau, Les Québécois violents: un ouvrage sur les causes et la rentabilité de la violence d'inspiration politique au Québec, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1974, p. 199

A l'aube de la crise d'Octobre 1970, le groupe de Paul Rose était le mieux organisé et préparé des cellules du F.L.Q.. La ronde des attentats recommence. Un complot pour enlever un représentant officiel des Etats-Unis au Québec est éventé de peu. Notre région est encore touchée par le phénomène: un membre du F.L.Q. est arrêté et condamné à trois ans de prison. A ce moment les effectifs du F.L.Q. sont approximativement de 35 personnes. Au début du mois d'octobre, tout se précipite lorsqu'on enlève le diplomate britannique James Richard Cross, un lundi 5 octobre. L'opération est parfaitement réussie. Le manifeste du F.L.Q. est lu sur les ondes de Radio-Canada. Ottawa refuse de négocier. Le samedi 10 octobre, Pierre Laporte est kidnappé devant sa demeure. La G.R.C. rédige une liste de gens à arrêter prioritairement. Elle est prête pour les mesures de guerre. Dans un premier temps, 8000 soldats sont envoyés à Montréal. Un peu plus tard, à la demande des autorités provinciales, les mesures de guerre sont amorcées le vendredi 16 octobre 1970 à 4 heures du matin. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 500 citoyens arrêtés, 4600 perquisitions avec saisies et 34 700 perquisitions au total. Le Saguenay et l'ensemble du Québec furent touchés.

On refuse officiellement la négociation. C'est ce qui entraînera la mort de Pierre Laporte, le samedi 17 octobre, en fin d'après-midi. Elle sera connue à minuit. René Levesque condamne violemment cette action. Lui et Claude Ryan lancent un appel au gouvernement pour qu' -

il négocie pour sauver la vie de James Cross. On négociera avec les ravisseurs et James Cross sera épargné. Le F.L.Q. ne retrouvera plus sa puissance d'autrefois. La plupart de ses militants sont en exil. De plus, la police a eu le temps de l'infilttrer en grande partie. En 1971, son activité est en nette régression. L'état d'exception prend fin le 30 avril.

"Les opérations de déstabilisation" se succéderont. La G.R.C. volera la liste des membres du Parti québécois (100 000 membres). Le 15 novembre 1976, le P.Q. est porté au pouvoir. Les exilés (ex-membres du F.L.Q.) commenceront à rentrer au pays. Cette crise laisse beaucoup de questions en suspens. Elle a favorisé un mouvement vers la droite. "Je n'ignore pas que les événements d'octobre ont engendré un climat de tension et de peur, qu'ils ont favorisé un glissement vers la droite, vers le Law and Order". (4)

Le risque d'un mouvement clandestin du type terroriste semble toujours présent. Le danger que pose ce genre d'action sur une démocratie

4 - Gérard Pelletier, La crise d'Octobre, Montréal, Éditions du jour, 1971, p. 173

tie comme la nôtre est important. "Le consensus démocratique est fragile; il l'est par essence". (5) Si une nouvelle crise d'Octobre arrivait demain, on peut se demander sérieusement si les mêmes erreurs d'interprétation de part et d'autre (l'appareil judiciaire et gouvernemental) ne se reproduiraient pas. La police suivrait-elle toujours la légalité? On peut en douter également en lisant la conclusion de la commission Keable. "En dernière analyse, seuls l'Etat et son appareil policier profitent du terrorisme". (6)

Analyse de contenu des journaux locaux

L'assassinat de Pierre Laporte fut le point culminant de la crise d'Octobre 1970 et une étape significative dans l'histoire du terrorisme au Québec. Il choqua profondément l'opinion publique. La condamnation de cet acte fut générale et très violente "verbalement". Le F.L.Q. à partir de ce moment a commencé son déclin. Cette condamnation morale a-t-elle été très importante dans les journaux régionaux? Nous

5 - Fernand Dumont, La vigile du Québec Octobre 1970: l'impasse?, Montréal, Éditions HURTUBISE HMH, Ltée, 1971, p. 188

6 - Québec (Prov.), Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, Québec, Ministère de la Justice, 1981, p. 440

pensons que oui. C'est ce que nous allons examiner précisément. Quelle a été la part de réprobation dans Le Soleil, L'Étoile du Lac et Le Progrès-Dimanche? A-t-elle été unanime? Qui l'a faite?

Le Soleil était un quotidien et les deux autres journaux des hebdomadiers. Le quotidien analysé avait une partie appelée: Le Soleil du Saguenay-Lac Saint-Jean depuis 1946. Une large part de sa production était donc exclusivement consacrée à notre région. Son influence était certainement très lourde étant donné sa position de monopole dans le domaine de l'information journalière. Le Progrès-Dimanche avait un tirage dépassant les 35 000 exemplaires. Finalement L'Étoile du Lac obtenait un tirage de moins de 3000 copies.

Le Saguenay n'est plus coupé des grands centres. La télévision est dans tous les foyers saguenéens et la radio n'est plus un luxe. Le Soleil et Le Progrès-Dimanche sont des journaux d'information. L'Étoile du Lac ne vante plus les mérites de la colonisation mais son contenu parle largement de l'agriculture. Son contenu "politique" est totalement différent des deux autres journaux ce qui est un fait nouveau. Dans l'échantillon analysé on retrouve des éditoriaux, des lettres au journal,

des retransmissions de discours, des condensés de presse étrangère, des interviews et même une messe. C'est l'échantillon le plus important 70 articles et le plus intéressant en diversité que nous avons analysé jusqu'ici. Notre échantillon est la totalité des documents portant sur le meurtre de Pierre Laporte en octobre 1970.

Au niveau de la méthodologie, nous avons respecté le procédé utilisé antérieurement dans les chapitres précédents. C'est une analyse dirigée dans le sens que nous tentons de vérifier ou d'infirmer une hypothèse soit: Que la réprobation du meurtre de Pierre Laporte a été totale et très violente dans la presse écrite régionale. Cet événement qui s'est produit à Montréal (la mort de Pierre Laporte) aura une incidence majeure au niveau local (notre région). Les grands moyens de communication (presse, radio et télévision) sont beaucoup plus puissants. Notre étude portait sur 70 articles (65 dans Le Soleil, deux dans L'Étoile du Lac et trois dans Le Progrès-Dimanche). Notre travail portait sur une période d'un mois. On retrouve dans les prochaines pages des tableaux représentant les catégories retenues ainsi que leur fréquence par journal.

TABLEAU ICATÉGORIES

VOCABULAIRE DÉSAPPROBATEUR

VOCABULAIRE DÉSAPPROBATEUR TRÈS VIOLENT VERBALEMENT

IDENTITÉ DES ACTEURS

REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

98 Vocabulaire désapprobateur
 72 Vocabulaire désapprobateur très violent
 220 Identité des acteurs
 53 Représentants des forces de l'ordre
 9 Vocabulaire relevant d'une agression collective

LE SOLEIL

1 Vocabulaire désapprobateur
 1 Vocabulaire désapprobateur très violent
 1 Identité des acteurs
 0 Représentant des forces de l'ordre
 0 Vocabulaire relevant d'une agression collective

LE PROGRÈS-DIMANCHE

1 Vocabulaire désapprobateur
 2 Vocabulaire désapprobateur très violent
 2 Identité des acteurs
 1 Représentants des forces de l'ordre
 0 Vocabulaire relevant d'une agression collective

L'ÉTOILE DU LAC

TABLEAU II
FREQUENCES

TABLEAU III
VOCABULAIRE DÉSAPPROBATEUR

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Assassin (s), assassinat (s), assassinat (s) politique (s), assassiné	42
Atterré, appréhende une révolte	2
Conspirateurs, criminels, condamne, condamnation, condamné	6
Exécution, émotion, éclaboussé	6
Fanatiques, forfait, forfaitures	3
Gangstérisme, geste déplorable	2
Héros, horreur	6
Indignation, innocent	4
Martyr (s), mort tragique, meurtre (s), meurtriers	21
Perte inestimable, profondément choqué	2
Relève du droit commun, réprobation unanime, réprouvé cette action	3
Tristesse, terroristes	3
 TOTAL	<hr/> 100

TABLEAU IV
VOCABULAIRE DÉSAPPROBATEUR TRÈS VIOLENT

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Assassinat ignoble, organisé, acte barbare, de barbarie, acte absurde et méprisable	8
L'assassinat d'innocents, action injustifiable, action qui déshonore l'espèce humaine, agents du chaos, arrivés au crime, acte épouvantable et barbare	6
Actes de pirates, de ganster et de criminels de droit commun	1
Barbarie, bande d'assassin anonyme	2
Crime aussi affreux et lâche, corriger des injustices par des injustices	2
Crapules, crime aussi inutile qu'impardonnable, crime ignoble, indigne d'hommes civilisés, criminels barbares, c'est la loi de la guerre	8
Des actes aussi ignobles, des actes d'une cruauté aussi raffiné, dégoût	3
Êtres inhumains, effroyable et brutal assassinat, étouffé par l'émotion	5
Frustrés et des ratés, folie devenue furieuse	3
Geste criminel, geste aussi atroce et aussi sauvage, geste non seulement criminel mais insensé, gaspillage atroce	4
Ils l'ont tué en même temps que Pierre Laporte	1
Ils nous ont tous plus ou moins éclaboussés	1
La plus grande injustice, l'ignominie d'un crime, lâcheté, l'irresponsabilité des ravisseurs, les victimes sont innocentes	5
Le Québec ne sera plus jamais le même	1
Le pays est en guerre, l'horrible choc de sa perpétration	2

TABLEAU IV**VOCABULAIRE DÉSAPPROBATEUR TRÈS VIOLENT**
SUITE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Meurtre inhumain, marqué au fer rouge de la honte et de l'infamie	2
M'écoeure, meurtre affreux et lâche, meurtres politiques	3
Meurtre brutal perpétré de sang froid, meurtre ignoble	2
Martyr de la démocratie	1
Ont quelque chose qui ne va pas dans le plafond	1
Par des gens sans âme, pas de mot assez fort pour condamner ce crime	2
Qu'on viole impunément ses libertés, guerre civile	2
Responsabilité collective	1
Sadisme, sont pas capables de faire leur vie, semant violence, la haine fanatisme, sursaut d'indignation et d'horreur, soumis cruellement à la torture, sacrifié injustement, tant de cruauté	7
Tueurs lunatiques, violence lunatique, un événement révoltant	2
<hr/>	
TOTAL	75

TABLEAU V
IDENTITÉ DES ACTEURS

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Agence de Presse (Londres, R.F.A., Autriche, Rome Genève, Lima, Mexico, etc.)	25
Éditorialistes (Gilles Boyer, Paul Lachance, A. Tremblay, Raymond Dubé, Jean-Claude St-Pierre)	5
Élisabeth II	1
Gouvernements étrangers (Londres, Washington, Paris, Belfast, Vienne, Pretoria)	34
Gouvernements étrangers qui refusent de commenter (Alger, Moscou, La Havane, Belgrade, Pékin)	22
L'homme de la rue (6 étudiants, 2 inconnus, 2 travailleurs, 1 imprimeur, une institutrice)	12
Maires du Saguenay-Lac Saint-Jean	38
Organismes internationaux: L'O.N.U. et C.I.C.R. (Comité international de la Croix-rouge)	10
Politiciens: Réal Caouette, René Lévesque, Jean-Jacques Bertrand, Camil Samson, Robert Bourassa, De Gaulle, etc.	42
Religieux: Mgr Grégoire, Cardinal Roy, Mgr Russel F. Brown, Mgr Marius Paré, Paul VI	10
Journaux canadiens-anglais	17
Journaux français	7
TOTAL	223

TABLEAU VI
REPRÉSENTANTS DES FORCES DE L'ORDRE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Chef de l'Union nationale	2
Gouvernement fédéral et québécois	20
Le ministre du travail et de l'immigration	12
Policiers ou sûreté du Québec	4
Premier ministre Trudeau	6
Premier ministre Bourassa	2
Parti québécois, chef péquiste	8
 TOTAL	 54

TABLEAU VII
VOCABULAIRE RELEVANT D'UNE AGRESSION COLLECTIVE

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Cauchemar	2
Consternation générale	3
Désastre	2
Terrible tragédie	1
L'angoisse	1
 TOTAL	 9

Résultats de l'analyse de contenu

A la lumière de cette enquête, on peut affirmer que la réprobation du meurtre de Pierre Laporte a été unanime et imposante dans les journaux régionaux. Le consensus se veut total dans la réprobation. Personne n'excuse le F.L.Q.. Personne ne se porte à sa défense. La dénonciation la plus énergique de ce mouvement vient de la part du chef péquiste René Levesque qui avait probablement le plus à perdre. En aucune manière, on ne veut sanctionner ce type d'action.

D'ailleurs, il n'est pas surprenant que la presse régionale ait condamné le meurtre de Pierre Laporte. La presse du Canada entier l'a fait aussi. C'est le contraire qui l'aurait été. La situation analysée montre encore une fois que le Saguenay n'a pas souffert de pénurie d'information écrite. C'était le but de l'exercice. Les média écrits ont respecté la logique anticipée. Le message était le même qu'ailleurs.

La catégorie "vocabulaire désapprobatrice" obtient un total de 100 fréquences. Si on lui additionne la catégorie "vocabulaire désapprobatrice très violent" on arrivera au total de 175 fréquences. Les mots ne seront jamais assez durs pour dénoncer les meurtriers de Pierre Laporte. Pierre Laporte fut "un héros et un martyr" selon certains.

Pour d'autres, c'est "un assassinat ignoble, un acte barbare et un meurtre inhumain". Pour Robert Bourassa selon ses propres mots, Pierre Laporte fut un martyr de la démocratie. Pour René Lévesque, les meurtriers de Pierre Laporte sont "des êtres inhumains". "Ils ont tué leur cause en même temps que Pierre Laporte", dit-il. Ils nous ont tous plus ou moins éclaboussés" termine-t-il finalement.

L'éditorialiste du Soleil, Gilles Boyer, titre: "La folie devenue furieuse". On pourrait continuer ainsi pendant des heures. La catégorie "identité des acteurs" obtient une fréquence de 223. C'est la plus haute fréquence. L'identité des personnes qui réprouvent et condamnent le meurtre de Pierre Laporte est imposante et parle par elle-même. Le monde entier donne son commentaire. Au niveau des agences de presse, la majorité des pays occidentaux se retrouve dans l'exposé.

Certains des pays du tiers monde qui sont du côté occidental ont une place dans la condamnation générale (le Pérou et le Mexique). Cependant, il faut noter qu'un nombre assez important de gouvernements étrangers ont refusé de commenter l'événement: l'Algérie, l'U.R.S.S., Cuba, la Yougoslavie et la Chine. Au niveau des gouvernements étrangers qui réprouvent officiellement cet acte de terrorisme, on retrouve comme

par hasard les pays qui ont le plus à perdre par ce type d'action: l'Angleterre, les États-Unis, la France, l'Irlande du Nord et même l'Afrique du Sud. L'homme de la rue est aussi représenté dans l'interprétation de cet événement dramatique: douze personnes sont interviewées.

Le réquisitoire réprobateur est écrasant. On retrouve aussi une présence marquée du niveau local. En effet, tous les maires du Saguenay-Lac Saint-Jean ironnent de leurs remarques sur l'affaire Laporte. Certaines seront très dures. Évidemment, les organismes internationaux auront leur mot à dire (l'O.N.U. et le Comité international de la Croix-Rouge). Les politiciens importants seront également cités: Réal Caouette, René Levesque, Jean-Jacques Bertrand, Camil Samson et Robert Bourassa. On cite même les propos de la Reine d'Angleterre.

Le monde religieux a aussi une place dans le discours condamnatrice: Mgr Grégoire, le Cardinal Maurice Roy, l'Evêque anglican de Québec Mgr Russel F. Brown, Mgr Marius Paré et même le pape Paul VI. L'autorité religieuse est très lourde dans ce genre de moment. De plus, les journaux canadiens anglais sont mis à contribution: Le Telegraph-journal de Saint-Jean, N.-B., Le Globe and Mail de Toronto, Le Telegram de Toronto, etc. Les grands périodiques du pays y passent tous. Les journaux

français aussi: Le Paris-jour, Le Parisien Libéré, Les Échos, Combat et même L'Humanité qui est d'inspiration communiste pourtant.

La catégorie "représentants des forces de l'ordre" obtient un total de 54 fréquences. C'est relativement peu pour ce genre de crise. On semble faire plus appel à la réprobation individuelle qu'à l'autorité pour condamner le meurtre de Pierre Laporte. Les titres: chef de l'Union nationale, chef péquiste, premier ministre Trudeau et premier ministre Bourassa sont peu utilisés pour appuyer la réprobation. L'émotion populaire se traduit par une prise de position individuelle plutôt que par une prise de position institutionnelle.

La catégorie "vocabulaire relevant d'une agression collective" n'obtient qu'un pauvre neuf fréquences. Cette situation tendrait à prouver qu'on n'a pas considéré cette crise comme une agression collective. On l'a ressentie plutôt comme une espèce de deuil national. Les mots cauchemar, consternation générale, désastre, terrible tragédie et angoisse peuvent très bien témoigner de cette situation.

Maintenant, si on fait une récapitulation générale au niveau de la signification du message analysé, on arrivera aux conclusions suivantes: tout d'abord, la réprobation du meurtre de Pierre Laporte a été violente "verbalement". L'identité des acteurs de cette dénonciation fut très pesante dans le processus (de l'O.N.U. jusqu'au maire de Jonquière). On n'a pas fait appel aux représentants des forces de l'ordre mais à la conscience individuelle des participants. Les média saguenéens n'ont pas ressenti ce drame (l'affaire Laporte) comme une agression collective mais plutôt comme un deuil national.

Si on fait un résumé au niveau des fréquences, on arrive à ces résultats: la catégorie "vocabulaire désapprobateur" obtient le nombre de fréquences, le deuxième plus élevé, soit 100. La catégorie "vocabulaire désapprobateur très violent" arrive en troisième place avec 75. La première place est tenue par la catégorie "identité des acteurs" avec 223. La quatrième position est tenue par la catégorie "représentants des forces de l'ordre" avec 54. Finalement "vocabulaire relevant d'une agression collective" arrive à la fin du peloton avec un neuf. Un dernier tableau qui illustre la situation.

TABLEAU VIII
CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

1. Identité des acteurs	223
2. Vocabulaire désapprobateur	100
3. Vocabulaire désapprobateur très violent	75
4. Représentants des forces de l'ordre	54
5. Vocabulaire relevant d'une agression collective	9

CHAPITRE IV

LE RÉFÉRENDUM DE 1980 DANS LES MÉDIA ÉCRITS DU SAGUENAY

Le 15 novembre 1976, le Parti québécois prenait le pouvoir. On pouvait s'attendre à une consultation sur une question fondamentale. "Elle entrouvait la porte de l'indépendance, dans la promesse même des péquistes de ne pas la faire d'emblée si le parti était au pouvoir". (1) En effet, les deux positions des diverses parties à l'origine semblaient être irréconciliables. Pour M. Lévesque, l'indépendance était devenue "irréversible". Pour M. Trudeau, la séparation était "impensable".

A cette occasion, le Québec revendiquait un nouveau statut. "Les Québécois de langue française constituent maintenant une nation, indépendamment de la reconnaissance de ce fait par le reste du Canada". (2) Le mouvement indépendantiste était très récent. Il existait depuis tout au plus une vingtaine d'années.

1 - Gérard Bergeron, Ce jour-là... le référendum, Montréal, Quinze, 1978, p. 55

2 - Robert Boily et collaborateurs, Québec: un pays incertain, réflexion sur le Québec post-référendaire, Montréal, Québec/Amérique, 1980, p. 44

Les premiers indépendantistes au sein du R.I.N. ne voulaient pas "d'une association avec le Canada anglais". On veut être désormais "maître chez-nous". En 1967, René Lévesque alors l'une des grandes figures du parti libéral provincial propose un plan qui veut changer radicalement la position du Québec dans le Canada. Après un refus, il fonde un parti avec quelques fidèles: le mouvement souveraineté-association (M.S.A.) ou Parti québécois. Le Parti québécois occupera la position dominante dans le mouvement indépendantiste. Son avance sera spectaculaire sur la scène politique. On ne parle pas seulement d'indépendance dans ce parti mais de souveraineté. On voit donc qu'à l'origine le Parti québécois n'était pas le R.I.N..

Cette tactique a porté fruit politiquement durant la période 1970 à 1976. On peut définir le Parti québécois comme un parti centriste dans le mouvement indépendantiste. Après sa prise du pouvoir on pouvait logiquement s'attendre à ce que le Parti québécois se lance dans le projet qui l'avait mis au monde: la souveraineté-association. C'est ce qui devait exactement arriver d'ailleurs.

Le gouvernement a adopté la loi 92 pour délimiter le jeu électoral. Les deux camps semblaient avoir au départ les mêmes chances. Le

Parti québécois étant au pouvoir avait quelques chances supplémentaires en partant. On allait créer deux comités pour représenter les deux options: un pour le oui et un pour le non. Le comité du oui allait s'emparer du local en mettant l'accent sur la formation de regroupements locaux. Le Parti québécois parrainait le comité du oui. Ce dernier n'était pas une formation politique officielle cependant. Le comité du non était une formation plus compliquée à cause des différents partis politiques qui prônaient le non.

Il y aurait des différences dans l'utilisation des média. Ce sont deux philosophies différentes représentant deux projets de société qui s'affrontent. Le gouvernement fédéral attendait de pied ferme le Parti québécois. Les autres provinces refusèrent toutes le projet de souveraineté-association du gouvernement Lévesque avant même de voir les résultats de cette consultation publique.

Dans ce débat, les partisans du non ont réussi à faire mieux valoir leur vision des faits: la souveraineté-association équivalait à l'indépendance complète du Québec. Les notions du public vont devenir confuses. Par exemple à un certain moment, un non deviendra oui. Un porte-parole du gouvernement fédéral promettait des changements constitu-

tionnels si on répondait non à la question. "Pourtant, nous sommes convaincus qu'il faut profiter du climat actuel pour faire un ménage constitutionnel, au moins pour éliminer ce qui est désuet, comme le droit de désaveu, ou consacrer ce qui est devenu une pratique courante, comme l'accès par les provinces à la taxation indirecte". (3)

On crée huit mille regroupements pour le oui. Ces regroupements de rues, de quartiers, de travailleurs, d'étudiants, d'artistes et de professionnels comptaient sur le sens d'appartenance des Québécois pour faire triompher leur option. Dans ce genre de méthode, le support des média est important. La propagande du oui faisait appel à la fierté nationale.

Au fond, les deux camps ne visaient tout simplement pas les mêmes clientèles. La propagande du non cherchait à toucher des groupes particuliers aux intérêts précis. Le raisonnement fut juste. On peut donc dire que les méthodes préconisées par le comité du non étaient plus

3 - Maurice Lamontagne, "Fédéralisme ou association d'états indépendants", Études internationales, v. 8, no. 2, juin 1977, p. 225

adaptées à notre société industrielle. Les hommes d'affaires ont appuyé en majorité le camp du non. La Chambre de commerce du Québec l'a fait aussi.

Au niveau de la presse québécoise, on a assisté à des prises de position de part et d'autre. Par exemple, le quotidien La Presse était pro-fédéraliste avant même le débat. La presse régionale n'a pas pris position sur la question débattue lors du référendum. On peut même dire que les éditoriaux de la presse québécoise ont penché en faveur du non.

De plus, il existait des différences marquantes au niveau de l'interprétation et de la couverture des événements entre la presse francophone et anglophone. La presse francophone se concentrat sur la couverture des protagonistes officiels. La presse anglophone donnait en plus son opinion. "Ainsi, on écrit qu'aucune loi en Ontario n'empêche une compagnie de fonctionner en français, alors qu'on ajoute à une autre occasion que l'Ontario possède un excellent record en ce qui a trait aux écoles françaises". (4) Au fond, la presse francophone a couvert le référendum comme une élection ordinaire.

4 - Yves Gagnon, "Les quotidiens québécois et le référendum", Communication et information, v. 3, 1980, p. 174

De plus, il y a certains groupes qui n'ont pas participé au débat: l'extrême gauche. "Pour ce faire, ils ont voulu donner la parole à des gens de gauche, de cette gauche qui a certes été exclue de la campagne référendaire par des règles de jeu contraignantes qui obligaient les participants à se regrouper sous des comités-parapluies, mais qui s'est aussi exclue par l'ambiguité de son message et de sa position". (5) Socialisme et indépendance ne vont plus nécessairement de pair.

Lors du référendum de 1980, les Québécois devaient choisir entre la souveraineté-association du P.Q. et le fédéralisme canadien. Ils ont rendu leur verdict au mois de mai. Ce fut une date mémorable au niveau de la participation populaire. En effet, elle fut de 87.3 %. C'est un nouveau record. Les taux de participation ont été donc hauts de part et d'autre.

Chez les francophones, le non a remporté aussi la victoire. La marge fut extrêmement mince cependant. "A ce jour, nul ne sait si nos

5 - Nicole Laurin-Frenette et Jean-François Léonard, "L'impasse, enjeux et perspectives de l'après référendum", Recherches sociographiques, v. 22, no. 3, sept.-déc. 1981, p. 419

deux cinquièmes de Oui représenterent ce soir-là 49 % ou 51 % du Québec français". (6) Il y a eu de plus un clivage au niveau des âges. Les jeunes semblaient plus favorables à la souveraineté-association que les personnes plus âgées. C'est même un fait qui fut assez juste pour l'ensemble des francophones. Les autres facteurs ont eu donc peu d'influence dans le choix du vote: revenu, occupation, appartenance syndicale, éducation et même le sexe. Au fond, il n'y a pas eu de différence significative entre le comportement des hommes et celui des femmes. Les femmes n'ont pas eu en général un comportement réellement spécifique lors du référendum de 1980.

Les journaux ont réagi différemment aux résultats du référendum. Ce furent les journaux anglophones qui ont été le plus loin dans leur analyse du vote. En particulier The Gazette, qui fut probablement le quotidien le plus radical de tous. Il écrit que "c'est la fin du rêve pour les indépendantistes". Quant aux journaux francophones (Le Devoir, Le Soleil et La Presse), ils insistent plutôt sur le fait qu'il faut entreprendre des réformes constitutionnelles pour donner sa juste part au Québec dans les domaines qui lui reviennent.

6 - René Lévesque, Attendez que je me rappelle..., Montréal, Québec/Amérique, 1986, p. 414

Analyse de contenu des journaux locaux

Le référendum de 1980 fut une autre consultation publique majeure. Le mois de mai fut la période culminante où s'est joué le résultat de cette consultation. La presse saguenéenne a décrit cet événement de quelle façon? C'est dans les média écrits que nous trouverons des éléments de réponse. Les éditoriaux du Quotidien de Chicoutimi sont restés neutres. Le Progrès-Dimanche et l'Étoile du Lac ont-ils subi le même phénomène? Est-ce qu'on s'est concentré plutôt sur la couverture des protagonistes officiels? Voilà les questions que nous nous posons.

Le référendum n'était pas un événement politique "ordinaire". Les média francophones en général l'ont couvert ainsi. Le Progrès-Dimanche et L'Étoile du Lac ont-ils suivi la règle? Ou ont-ils été l'exception? De part et d'autre les hommes politiques ont eu un rôle important à jouer. Nous verrons leurs divers arguments pour le oui ou pour le non. Les deux journaux analysés sont des hebdomadaires. L'un couvrait le Saguenay (Le Progrès-Dimanche) et l'autre le Lac Saint-Jean (L'Étoile du Lac). On aura donc une vue d'ensemble de l'information au Saguenay-Lac Saint-Jean. C'est un facteur à ne pas dédaigner. Le Progrès-Dimanche à cette époque a souffert de "troubles syndicaux". Cependant, c'est seulement à une occasion qu'il ne sera pas imprimé normalement.

L'Étoile du Lac tirait à ce moment à moins de 5 000 copies. Le Progrès-Dimanche dépassait ce dernier. Il était largement dans la catégorie des hebdos français de 5 000 exemplaires et plus. Notre région est définitivement dans l'ère moderne. La télévision et la radio sont le lot de tous les foyers saguenéens. Le Progrès-Dimanche est un solide journal d'information régionale et nationale. L'Étoile du Lac parle aussi souvent de politique que d'agriculture. Le contenu "politique" est presque aussi important que celui du Progrès-Dimanche. C'est un fait nouveau. Dans l'échantillon analysé, on retrouve des éditoriaux, des lettres de lecteurs, des résumés de réunions politiques, des condensés de presse étrangère, des prises de position, des débats économiques et des communications des comités du oui et du non.

Notre échantillon rassemble 69 articles. Il est aussi imposant que celui du chapitre précédent. Il est nettement plus diversifié à cause, par exemple, de son contenu économique. Il est aussi plus gros en terme de volume. L'échantillon pris est la totalité des documents du Progrès-Dimanche et L'Étoile du Lac du mois de mai portant sur la campagne du référendum de 1980 et les résultats de cette consultation.

La méthodologie est la même que dans les chapitres antérieurs.

C'est une analyse dirigée dans le sens que nous tentons de vérifier ou d'infirmer une hypothèse: dans un premier temps les journaux analysés ont couvert le référendum comme une élection ordinaire, et dans un deuxième temps, les messages des comités du oui et du non ont eu une place égale dans les média régionaux. Notre étude porte sur 69 articles (38 du Progrès-Dimanche et 31 de L'Étoile du Lac). Notre travail couvre une période d'un mois (mai). C'est pendant cette période que le débat politique était à son comble et que l'émotion, à la suite de cet événement, fut vive. Dans les prochaines pages, les tableaux représentant les catégories retenues ainsi que leur fréquence par journal suivent.

TABLEAU I
CATÉGORIES

ARGUMENTS POUR LE OUI

ARGUMENTS POUR LE NON

ARGUMENTS CONTRE LE OUI

ARGUMENTS CONTRE LE NON

IDENTITÉ DES ACTEURS

TABLEAU II

FRÉQUENCES

	<u>LE PROGRÈS DIMANCHE</u>	<u>L'ÉTOILE DU LAC</u>
95 Arguments pour le oui		
13 Arguments pour le non		
23 Arguments contre le oui		
10 Arguments contre le non		
291 Identité des acteurs		
66 Arguments pour le oui		
18 Arguments pour le non		
21 Arguments contre le oui		
4 Arguments contre le non		
92 Identité des acteurs		

TABLEAU III
ARGUMENTS POUR LE OUI
(FORMULES LES PLUS FRAPPANTES)

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Aspiration juste et légitime	1
Avoir une porte sur le marché	1
Auto-détermination	1
Cesser de se faire gouverner par les autres	1
Chance de percer sur le plan international	1
Cause emballante	1
Débloquer l'imbroglio constitutionnel	2
Égal à égal	11
Égalité des deux peuples	1
Entre deux inconnus on choisit le sien	1
Épanouissement légitime	1
Fédéralisme renouvelé impossible dans les faits	1
Faire nous-mêmes les lois	1
Haine des anglais	2
La nature même d'un peuple	1
Les anglais devront négocier	7
Maturité politique	1
Mémoire	1
Négocier en position de force, une nouvelle entente, le changement	3
Nouvelle vie	3

TABLEAU III
ARGUMENTS POUR LE OUI
(SUITE)

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Permet aux québécois d'accroître le pouvoir de leur gouvernement	1
Pour un déblocage constitutionnel	1
Représente un nouveau départ	1
Rien à perdre à négocier	2
Suivre le cours de l'histoire, de notre histoire	4
Se prendre en main	1
Solidaires	4
Se doter d'un état plus puissant	1
Temps de s'affirmer	1
Trudeau fait le contraire de ce qu'il dit	3
Trouver une nouvelle entente	1
Autres formulations	98
TOTAL	161

TABLEAU IV

ARGUMENTS POUR LE NON
(FORMULES LES PLUS FRAPPANTES)

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Amener la continuité du pays	1
A l'aventure que vous propose le parti Québécois	2
Gardons accès aux services du ministère fédéral de la santé	1
L'indépendance n'est pas nécessaire	1
Mon nom est québécois	1
Mourir en Canada	1
Pas prête à faire l'indépendance	1
Pas d'avenir à se rapetisser	1
Autres	21
 TOTAL	 31

TABLEAU V
ARGUMENTS CONTRE LE OUI
(FORMULES LES PLUS FRAPPANTES)

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Appel au sens de la responsabilité	1
État ethnique	1
Il faut lire la stratégie de Doris Lussier	1
Le véritable argument du gouvernement actuel est de faire l'indépendance	1
La fin, la raison d'être et la raison d'agir du parti Québécois, c'est la souveraineté du Québec et l'établissement d'un régime social-démocrate	1
La population n'est pas prête à faire l'indépendance	1
On ne sait pas ce qu'il y a dessous	1
Régime totalitaire qui se dessine	1
Soyez sérieux	1
Tribalisme	1
"Tous les moyens sont bons pour gagner une élection..." (Doris Lussier)	1
Une façon vulgaire de mousser son produit	1
Une route difficile, parsemée d'embûches et conduisant à la séparation définitive du Québec du Canada	1
Une personne intelligente ne peut dire oui	1
Autres	30
TOTAL	44

TABLEAU VI
ARGUMENTS CONTRE LE NON
(FORMULES LES PLUS FRAPPANTES)

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Aliénation	1
Dépendance	1
Inacceptable	1
Impossible dans les faits	1
Le document de M. Trudeau est catastrophique	1
La dictature de M. Trudeau	1
La tour de Pise penche toujours du même côté	1
On n'accepte pas ou n'approuve pas les conclusions du Livre beige	2
Pure fantaisie	1
Va-t-on cesser de se moquer des québécois	1
Voter NON, c'est accepter de perdre beaucoup de pouvoirs	1
Quand je lis l'histoire, je ne peux pas aimer les anglais	1
Une voie sans issue	1
TOTAL	14

TABLEAU VII
IDENTITÉ DES ACTEURS

<u>MOTS</u>	<u>FRÉQUENCES</u>
Artistes: (Colette Boky, Gaston Miron, Doris Lussier)	5
Avocat	5
Commis	3
Échevin	1
Enseignant	1
Étudiant	10
Économistes: (Serge Moussaly, Paul Prévost)	10
Femmes au foyer	10
Hommes de la rue	20
Médecin	1
Maires	10
Politiciens provinciaux: (Ryan, Lévesque, Parizeau, Lazure, etc.)	200
Politiciens régionaux: (Marc-André Bédard, Marcel Lessard, Robert Lamontagne, etc.)	100
Autres	7
<hr/> TOTAL	383

Résultats de l'analyse de contenu

A la lumière de cette enquête, on peut affirmer que la presse régionale a couvert le référendum de 1980 comme "une élection ordinaire". Les éditorialistes ont toujours soigneusement évité de prendre position. On tente de rester résolument hors du débat référendaire. Dans ce rôle d'arbitre, les journaux régionaux ont largement réussi leur mission d'information vis-à-vis les deux options. On laisse parler les deux camps librement. Marcel Lessard et Marc-André Bédard ont par exemple tous les deux leur tribune.

La catégorie "arguments pour le oui" obtient un total de 161 fréquences. Si on lui ajoute la catégorie "arguments contre le non" on arrivera au total de 175 fréquences. On expliquera cette supériorité notable de l'option du oui sur le non dans les journaux analysés par le fait que les tenants du non n'expliquent pas réellement les raisons de leur refus. Ils disent simplement qu'ils sont pour le non sans plus développer. Certains vont jusqu'à dire que le référendum est une perte de temps. Le camp du oui est nettement plus agressif. L'action des regroupements pour le oui en est une preuve frappante. Des dizaines de personnes expliquent les raisons de leur adhésion à longueur de page.

La seule prise de position que prennent les éditorialistes est de déplorer la tendance que prend le débat référendaire. Ainsi l'éditorialiste de L'Étoile du Lac, Robert Paradis, titre: "Une triste campagne référendaire". L'extrémisme est condamné. La catégorie "identité des acteurs" obtient une fréquence de 383. C'est la plus importante catégorie. On retrouve tous les intervenants possible de la société québécoise: poètes, artistes, politiciens provinciaux et fédéraux, économistes, élus municipaux, etc.

On fait aussi abondamment référence aux déclarations de l'homme de la rue. C'est un fait nouveau, car dans les chapitres précédents on n'affectionnait guère ce genre de procédé. On voit donc qu'on ne l'a pas tout à fait couvert comme une "élection ordinaire". Un autre fait sortant de l'ordinaire: on donne une place importante aux avis des aînés. On leur consacre des pages entières.

Le nom qui revient le plus souvent dans la catégorie "identité des acteurs" est le nom de Claude Ryan, mais c'est plutôt pour le désavouer qu'on en fait mention. En effet, lorsque M. Ryan a dit que si notre région a voté massivement pour le oui, c'est parce qu'elle n'est

pas gâtée au niveau des communications; il ne s'est pas fait beaucoup d'amis dans la presse écrite. L'éditorialiste du Progrès-Dimanche, Denis Tremblay, titre d'ailleurs: "Ryan-la Gaffe".

Le monde religieux n'a guère une place très marquée dans ce débat. En effet, on n'est plus au temps où l'autorité religieuse dictait la conduite à suivre au peuple laïque. Le clergé évite même de prendre position officiellement. Seuls les Pères Capucins mentionnent qu'ils voteront pour le oui. On fait une rectification pour dire que c'est seulement une petite minorité qui se prononcent ouvertement pour le oui, les autres gardant résolument le secret sur le vote. Dans les comités certains prêtres se déclareront individuellement en faveur du oui. Les hautes autorités de l'Église catholique resteront hors du conflit. On invite plutôt les chrétiens à réfléchir sur leurs responsabilités dans la société.

On assiste à un débat entre économistes spécialisés dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean: M. Serge Moussaly et M. Paul Prévost. Monsieur Moussaly ne votera pas pour l'une ou l'autre des options mais il concède de grandes qualités au fédéralisme canadien. Monsieur Prévost considère qu'il est temps de s'affirmer en tant qu'État moderne en disant oui au référendum.

La catégorie "arguments contre le oui" obtient un total de 44 fréquences. Le fait intéressant dans ce genre de catégorie, c'est de voir de quelle manière on va contester la thèse de l'adversaire. Par exemple, le camp du non utilise beaucoup les écrits de Doris Lussier pour "démolir" la souveraineté-association. On accuse ainsi d'intentions mal-honnêtes le Parti québécois et ses partisans. On fait aussi référence à un régime totalitaire qui se dessinerait après le oui. Une supposition qui est peu rassurante pour l'électeur moyen.

La catégorie, "arguments contre le non" n'obtient que 14 fréquences. C'est peu. Certains mots font évidemment surface: aliénation, dépendance inacceptable, etc. On semble moins agressif dans la dénonciation du système fédéral. Les mots les plus durs viennent de particuliers qui écrivent au journal. Par exemple, l'un d'eux écrit: La dictature de M. Trudeau". L'argument qui revient le plus souvent c'est qu'on n'est pas satisfait du livre beige de M. Ryan. On peut donc affirmer que lors du débat référendaire, le ton des discours dans la presse régionale est resté dans des normes "très civilisées". Les média écrits de notre région ne furent pas les plus radicaux. On ne parle pas de guerre civile "verbale".

Si on fait une récapitulation générale au niveau de la signification du message analysé, on arrivera aux conclusions suivantes: tout d'abord le camp du oui a mené une campagne plus agressive et a mieux développé ses arguments dans la presse régionale. Le camp du non a été sur la défensive. Finalement, si on fait un résumé au niveau des fréquences, on arrive à ces résultats: la catégorie "arguments pour le oui" obtient le nombre de fréquences le deuxième plus élevé soit 161. La catégorie "arguments pour le non" arrive en quatrième place avec 31. La catégorie "arguments contre le oui" arrive en troisième place avec 44. La catégorie "arguments contre le non" arrive en cinquième avec 14. La première place est tenue par la catégorie "identité des acteurs" avec 383. Un dernier tableau illustre la situation.

TABLEAU VIII
CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

1. Identité des acteurs	383
2. Arguments pour le oui	161
3. Arguments contre le oui	44
4. Arguments pour le non	31
5. Arguments contre le non	14

CONCLUSION

La première conclusion qui s'impose, veut que les média écrits du Saguenay ont été continuellement hantés par les conflits politiques qui ont secoué dans ce siècle le Canada et le Québec. Les média écrits du Saguenay Lac Saint-Jean n'ont jamais été des espaces fermés. Le décalage au niveau des grands débats politiques canadiens n'existe pas. La presse écrite régionale n'est pas exempte des consultations publiques qui ont fait la manchette au Québec. Il n'y a pas eu de pénurie d'information écrite. Le domaine des mass média écrites ne souffre pas d'une "rupture" avec le reste du pays. La population du Saguenay ne fut pas laissée dans l'ignorance. Cette constatation ne peut être mise en question. Notre travail le prouve raisonnablement. Le doute n'a plus sa place désormais. Notre région a suivi l'évolution du reste du Québec. La dynamique historique est la même dans les deux cas. Cette situation est déjà une preuve en soi.

A titre d'exemple, le rôle du clergé a changé fondamentalement. Si on regarde dans les grandes lignes, notre travail, on notera un déclin sensible et visible. En 1942, alors que l'influence de l'Église catholique était à son sommet, le clergé parle de concert avec le conseil central des Syndicats nationaux catholiques du diocèse de Chicoutimi. Cependant, il ne faut pas s'étonner de cette situation puisque le premier syndicat catholique en Amérique du Nord a été fondé à Chicoutimi au début de ce siècle.

On ne retrouvera plus une telle manifestation dorénavant. En 1970, évidemment le clergé condamnera durement l'exécution de Pierre Laporte. Il n'est plus aussi puissant que le pouvoir civil cependant. L'autorité du clergé est désormais spirituelle et morale. Son pouvoir s'arrête là. Finalement, en 1980, le clergé refuse tout simplement de prendre position officiellement dans les média écrits. La révolution tranquille a changé bien des choses et cela même à un niveau régional.

Dans le Québec moderne, ce sont les politiciens et les autorités civiles qui accaparent l'attention des média écrits. Ils détiennent le monopole de la parole écrite. Cette situation se reflète au Saguenay-Lac Saint-Jean. Notre région a été toujours un bastion du fait français en Amérique. Ses prises de position par rapport au Canada anglais en sont une preuve frappante. Par exemple, lors des débats publiques de 1917 et 1942, les profondes contradictions qui existaient entre le Canada anglais et le Canada français se retrouvent précisément dans la presse du Saguenay. L'écrasante majorité du fait français au Saguenay-Lac Saint-Jean semble en être la cause. Les deux votes lors de ces consultations publiques rejoignent les prises de position des autres communautés francophones hors du Québec. Le facteur ethnique pourrait expliquer cette situation. Son éloignement géographique des grands centres aurait renforcé ce dernier fait. Si le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a pris parti pour la politique de guerre du gouvernement King, il semble-

rait que son message a eu peu de répercussion dans les média écrits du Saguenay. On peut même dire que le bas clergé était plus sympathique à la cause des anti-conscriptionnistes. L'action du conseil central des Syndicats nationaux catholiques du diocèse de Chicoutimi en 1942 en est un fait assez visible.

Le meurtre de Pierre Laporte fut condamné par les journaux francophones du Québec. On retrouve cette condamnation unanime dans les média régionaux pendant la crise d'Octobre. Encore une fois, le Saguenay-Lac Saint-Jean n'est pas en marge du reste du Québec. Les journaux régionaux ont donc eu des positions comparables à celles adoptées par les imprimés de Québec et de Montréal.

Les francophones du Saguenay-Lac Saint-Jean ont voté en majorité pour le oui. C'est d'ailleurs un des endroits où il y en a eu le plus et où la stratégie du Parti québécois a mieux rejoint les masses. Son éloignement des grands centres urbains n'a jamais été la cause de son nationalisme profond. C'est plutôt le facteur ethnique qui serait la cause principale de ce fait. De plus, le petit nombre d'anglophones qui réside au Saguenay-Lac Saint-Jean a aussi beaucoup compté. La communauté anglaise n'a jamais été très nombreuse dans notre région. On peut même

dire qu'elle s'est "associée" à la longue au fait français dans notre région. La réalité des autres grands centres urbains du Québec est différente fondamentalement.

Notre hypothèse s'est vérifiée: Une région comme la nôtre même si elle est éloignée des grands centres n'a jamais été un espace clos par rapport au reste de la société québécoise. Les média écrits du Saguenay ont été touchés par les grands débats politiques qui ont secoué le Québec et le Canada. On retrouve dans notre région les profondes contradictions canadiennes qui bouleversent par vague notre pays. En effet, ce sont les mêmes élites qui prennent la parole dans les journaux régionaux. Par exemple, lors des émeutes de 1918, ce sont les autorités civiles et militaires qui commenteront "l'événement", l'Église catholique se gardant bien de se mêler de l'affaire. Mais lors de la deuxième conscription, on aura des sympathies visibles pour les anti-conscriptionnistes régionaux. Cette attitude transparaît largement d'ailleurs dans la presse de l'époque.

Lors de la crise d'Octobre 1970, l'Église catholique régionale a dénoncé vigoureusement les actes de violence (en particulier le meurtre de Pierre Laporte). La population saguenéenne partageait en majorité

cette position. En 1980, le clergé s'est abstenu d'intervenir dans le débat politique, une position d'ailleurs qui ne se différenciait pas des journaux francophones de l'époque. Certains prêtres ont pris cependant parti individuellement pour l'une ou l'autre option. L'évolution sociale et politique du Saguenay-Lac Saint-Jean est sensiblement la même qu'a subie l'ensemble de la société québécoise. Au fond une région comme la nôtre n'est qu'une extension d'un tout plus vaste, soit le Québec. Dire que les choix politiques du Saguenay-Lac Saint-Jean sont dictés par un "éloignement" des grands centres urbains n'est tout simplement pas vrai.

Au contraire, quand on examine soigneusement ses choix politiques, il apparaît une cohérence qui était inconnue jusqu'à maintenant avec le reste du fait français en Amérique du Nord. Consciemment ou inconsciemment, notre région s'est toujours rangée lors des grands débats politiques canadiens analysés, derrière la majorité francophone du Québec, mais minorité dans l'ensemble géographique canadien.

Les conflits profonds qui hantaien le Canada et le Québec se sont répercutés au Saguenay-Lac Saint-Jean. La crise part toujours du

centre pour se communiquer à sa périphérie. Ce n'est pas le contraire qui se passe généralement. L'ensemble à part n'existe plus. Quand Claude Ryan a déclaré pour expliquer en 1980 la défaite de son comité au Saguenay-Lac Saint-Jean, que cet état de choses était imputable au mauvais état des communications, il a fait une erreur d'appréciation. La réaction des média écrits et des gens en est une preuve. Elle fut immédiate et violente: certains journalistes l'ont même qualifié du surnom de Ryan-la-Gaffe et plusieurs de ses partisans l'ont désavoué publiquement dans des lettres. C'est le fait francophone plus important qu'ailleurs qui est le grand responsable de ces choix contestés. Pourtant en 1976, lors du raz de marée péquiste, personne ne l'a fait. C'est peut-être que le Saguenay-Lac Saint-Jean est tout simplement plus conséquent avec lui-même.

Le Saguenay-Lac Saint-Jean a une des plus grandes majorités de francophones au Québec. C'est un fait que tout bon politicien (fédéral ou provincial) doit prendre en considération dans une campagne électorale. Notre région a toujours été un fief du nationalisme québécois. L'élément culturel français pèse donc beaucoup dans la balance. La politique des journaux régionaux ne se dissocie pas réellement des imprimés "nationaux". Cependant on peut être fier de la manière dont ils ont traité les événements analysés.

Par exemple, lors des émeutes de Québec de 1918, les communiqués de la presse régionale au sujet de ce drame n'ont souffert d'aucune "exagération" notoire. Même chose pour l'élection de 1942 où se jouait le sort de la conscription. Quant au meurtre de Pierre Laporte en 1970, on peut dire que la presse régionale a respecté le ton tragique que prenait cet événement sans trop en mettre. Finalement en 1980, lors du référendum, les média écrits ont couvert cette consultation comme une élection ordinaire (même si c'était peut-être le débat politique le plus important qu'ait connu notre pays). Une distance réelle qui fait plutôt honneur à des média qu'on qualifie quelquefois de locaux alors que, dans les grands centres urbains, les traitements de l'information ont pris une tournure tout autre.

Les espaces locaux, provinciaux et nationaux sont un tout intimement lié au Canada. Par exemple, les grands conflits politiques nationaux (référendum, constitution, libre-échange, etc.) se répercutent jusqu'aux régions. Est-ce que cela se produit dans tous les systèmes fédéralistes du monde? Est-ce que seulement de telles choses se produisent aux États-Unis qui sont d'ailleurs nos plus proches voisins? A l'origine le Canada fut fondé sur une dualité: le fait français et le fait anglais en Amérique du Nord. Les premières lois de ce pays ont été d'inspiration anglaise. Les bases du fédéralisme canadien l'ont été aussi. Pourtant ce sont deux peuples différents par leur langue et leur religion qui

l'ont engendré. Ou plutôt ils se le sont partagés. Les Amérindiens n'ont pas eu le droit à la parole lors de la fondation du Canada en tant qu'État-nation. Au fond, à la lumière de ces derniers faits, il ne faudrait donc pas s'étonner qu'il soit secoué périodiquement par des crises internes. Le Canada porte ses contradictions en lui, pour le meilleur ou pour le pire.

Ce n'est plus de l'équilibre, mais du trapèze que fait le gouvernement fédéral par moment. Pourtant, c'est son identité même par rapport à son voisin américain qui est en jeu. Évidemment, il y a beaucoup d'autres communautés francophones en Amérique du Nord. Un recensement de 1970 indiquait que seulement en Nouvelle-Angleterre, un million de francophones vivent en français au domicile. Ils disposent même d'organes de presse. Il y a 30% de francophones dans le New-Hampshire, 10% dans le Maine et autant dans le Massachusetts. En Louisiane, un demi-million de personnes se disent francophones et vivent en français. On sait aussi que 200 000 québécois vivent en permanence en Floride, soit presque la population du Saguenay-Lac Saint-Jean dans ce seul état américain. En conclusion, le Québec reste encore la plus importante communauté franco-phone en Amérique du Nord mais avec une diaspora diversifiée.

Les structures fédératives sont par définition des situations

conflictuelles. Le consensus défini par la loi fondamentale et explicité par le système juridique et politique est toujours remis en question partiellement en fonction des intérêts particuliers des éléments composants des fédérations. Seule une idéologie commune peut rapprocher les participants. La question est de savoir si ces conflits politiques sont constructeurs ou destructeurs de l'union fédérale canadienne. En 1980, le Québec a dit non à la souveraineté-association du Parti québécois. Il a dit donc oui au fédéralisme canadien. Est-ce que le reste du Canada dira oui à son tour au Québec dans le futur?

Au fond si le Québec était assimilé culturellement au reste du monde anglophone en Amérique du Nord, on peut douter fortement que le Canada garderait son identité en tant qu'entité culturelle et politique indépendante de son grand voisin américain. Le fédéralisme canadien est tirailé par ses profondes tensions régionales. Les particularismes de notre pays s'expriment également en Ontario et en Alberta. Les prochaines difficultés que devra affronter le Canada pourraient bien venir d'ailleurs que du Québec. C'est pour cela que ce genre de travail a une importance grandissante pour l'avenir de ce pays. C'est donc dire que c'est un nouvel univers qui s'ouvre aux yeux de l'historien et du chercheur en général. A partir d'une région, on peut déboucher sur des perspectives qui touchent une nation. Les études régionales sont une discipline très nouvelle et ses possibilités paraissent prometteuses pour le moins.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

Sur la conscription de 1917:

1. LIVRES

Armstrong, Elizabeth Howard, The Crisis of Quebec, 1914-1918: with an introd. by Joseph Levitt, Toronto: Mc Clelland and Stewart, 1974, 275 p.

Bernard, Julienne, Mémoires chapais, Montréal: Fides, 1961. 3 volumes

Bélanger, Réal, L'impossible défi: Albert Sevinsky et les conservateurs fédéraux: (1902-1918), Québec: Presses de l'Université Laval, 1983. 368 p.: ill.

Bélanger, Réal, Paul-Émile Lamarche: le pays avant le parti: (1904-1918), Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1984. 439 p.

Bélanger, Réal, Wilfrid Laurier : quand la politique devient passion, Réal Bélanger Québec : Presses de l'Université Laval; Montréal: Entreprises Radio-Canada, 1986. 484 p.: ill., portr.

Bouchard, Télesphore Damien, Mémoires de T.D. Bouchard / préface du Réverend Père Albert Milot, O.P Montréal: Beauchemin, 1960. 3 volumes

Choquette, Robert, Langue et religion: histoire des conflits anglo-français en Ontario, 2e éd. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980. 268 pages

Filteau, Gérard, Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918, Montréal: Éditions de l'aurore, 1977, 231 pages

Granatstein, J.L. et Hitsman, J.M., Broken Promises: A History of Conscription in Canada, Toronto: Oxford University Press, 1977, 281 pages

Jacques, Michel, La participation des canadiens-français à la guerre, Montréal: Éditions de l'A.C.F., 1938, 188 p.

Pinsonneault, Gérard, La propagande de recrutement militaire au Canada: 1914-1917: Essai en histoire des mentalités, Sherbrooke, Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1984, 200 p.

Provencher, Jean, Québec sous la loi des mesures de guerre, 1918, pref. de Fernand Dumont, Montréal: Éditions du Boréal Express, 1971, 146 p.

Wade, Mason, Les canadiens français de 1760 à nos jours: trad. de l'anglais par Adrien Venne avec le concours de Francis Dufau-labeyrie, Ottawa: Cercle du Livre de France, 1963. 2 volumes

2. PÉRIODIQUES

Le Progrès-Dimanche: avril à mai 1918, avril à mai 1942, octobre 1970, mai 1980

L'Étoile du Lac: avril à mai 1918, avril à mai 1942, 1964, octobre 1970, mai 1980

Sur la conscription de 1942:

1. LIVRES

Barrette, Antonio, Mémoires, Montréal: Beauchemin, 1966, 300 p.

Black, Conrad, Duplessis, Montréal: Les Éditions de l'homme, 1977, 2 volumes

Chaloult, René, Mémoires politiques, Montréal: Éditions du Jour, 1969. 295 p.

Granatstein, J.L., Canada's War The politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945, Toronto: Oxford University Press, 1975. 436 pages

Groulx, Lionel Mes mémoires, Montréal: Fides, 1970, 4 volumes

Laurendeau, André, La crise de la conscription, 1942, Montréal: Éditions du jour, 1962, 157 p.

Pickersgill, John Whitney et Forster, D.F., The Mackenzie King Record, Toronto: University of Toronto Press, 1968, 2 volumes

Quinn, Herbert F. The Union nationale: Quebec Nationalism from Duplessis to Levesque, Toronto: University of Toronto Press, 1979. 342 p.

Rumilly, Robert, Maurice Duplessis et son temps, Montréal: Fides, 1973, 2 volumes

PÉRIODIQUES

Granatstein, J.L., "Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 27, no 1 (juin 1973): 43-62.

Sur la crise d'Octobre:

LIVRES

Dumont, Fernand, La vigile du Québec: octobre 1970 - l'impasse, Montréal: Hurtubise HMH, 1971. 234 p.

Fournier, Louis, F.L.Q.: Histoire d'un mouvement clandestin, Montréal: Québec/Amérique, 1982, 509 p.

Laurendeau, Marc, Les Québécois violents: un ouvrage sur les causes et la rentabilité de la violence d'inspiration politique au Québec, Montréal: Éditions du Boréal Express, 1974, 240 p.

Morf, Gustave, Le terrorisme québécois, Montréal: Éditions de l'homme, 1970, 219 p.

Pelletier, Gérard, La crise d'Octobre, Montréal: Éditions du jour, 1971, 265 p.

Québec (Prov.), Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, Keable, Jean, T. Press, Québec: Ministère de la Justice, 1981, 451 p.

2. PÉRIODIQUES

La Presse: 1964

Le Devoir: 1964

Le Soleil: 1964, octobre 1970

Parti pris: 1963-1968

Sur le référendum

LIVRES

Bergeron, Gérard, Ce jour-là... le référendum, Montréal: Quinze, 1978, 265 p.

Boily, Robert et collaborateurs, Québec: un pays incertain, réflexion sur le Québec post-référendaire, Montréal: Québec/Amérique, 1980, 312 p.

Lévesque, René, Attendez que je me rappelle..., Montréal: Québec/Amérique, 1986. 525 p.

PÉRIODIQUES

Gagnon, Yves, "Les quotidiens québécois et le référendum", Communication et information, vol. 3, 1980, pp 170-181.

Lamontagne, Maurice, "Fédéralisme ou association d'états indépendants", Etudes internationales, vol. 8, no 2 (juin 1977), pp 208-230.

Laurin-Frenette, Nicole et Léonard, Jean-François, "L'impasse, enjeux et perspectives de l'après référendum" Recherches sociographiques, vol. 22, no 3 (sept.-déc. 1981), p. 419-420.

B. SPÉCIALES

Sur la région du Saguenay-Lac St-Jean

LIVRES

Blanchard, Raoul, L'Est du Canada français "province de Québec", Paris: Librairie Masson: Cie 8, 1935, 2 volumes

Boudreault, Pierre W., Luttes régionalitaires et société post-industrielle, Dix ans d'actions sociopolitiques au Saguenay, Sagamie/Québec, 1986 185 p.

Lapointe, Raoul, Histoire de l'Imprimerie au Saguenay (1879-1969), Chiboutimi: La société historique du Saguenay, 1969, 291 p.

Études sociologiques

1. LIVRES

Burdeau, Georges, Traité de science politique, Tome VIII: La démocratie et les contraintes du nouvel âge, Paris: L.G.D.J. 20 et 24, rue Soufflot, 1974, 673 p.

Burdeau, Georges, Traité de science politique, Tome X: La rébellion du social, 1977, 391 p.

Dumont, Fernand, Le lien de l'homme: La culture comme distance et mémoire, Montréal: H.M.H., 1971, 233 p.

Gauthier, Benoît, Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données, Québec: Presses de l'Université du Québec, 1984, 504 p.

Grawitz, Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris: Dallonz, 1979, 1 102 p.

Mandras, Henri, Éléments de sociologie, Paris: A. Collin, 1967, 249 p.